

Ce fichier pdf comprend ci-après les 2 textes

publiés par les auteurs dans les Actes de cette Journée AFPF :

– Modèles de production et performances économiques des exploitations laitières européennes jouxtant l'océan Atlantique

V. Chatellier, C. Perrot, A. Pflimlin

pages 74-85

– Des trajectoires structurelles et économiques (1990-2005) contrastées entre les exploitations laitières du nord de l'Union européenne

C. Perrot, V. Chatellier

pages 86-100

Modèles de production et performances économiques des exploitations laitières européennes jouxtant l'océan Atlantique

V. Chatellier¹, C. Perrot², A. Pflimlin²

1 : INRA, UR 1134, LERECO, rue de la Géraudière, BP7162, F-44316 Nantes cedex 03 ; vchatel@nantes.inra.fr

2 : Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12

Résumé

Les régions européennes qui jouxtent l'océan Atlantique et qui ont participé au projet de recherche « Green Dairy » réalisent près du quart de la production laitière de l'Union européenne. Au cours des deux dernières décennies, le taux de restructuration du secteur productif laitier a été particulièrement intense dans les régions espagnoles et anglaises. Dans les régions françaises, les mesures prises en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs et la gestion administrée des quotas laitiers ont freiné le mouvement d'agrandissement des exploitations. Bien que situées dans la même zone climatique, sous influence océanique, les exploitations laitières de l'arc Atlantique ont des systèmes alimentaires variés et utilisent plus ou moins intensivement leurs surfaces fourragères. Du fait de la rareté du foncier, les exploitations portugaises et espagnoles achètent d'importantes quantités de concentrés et sont souvent très intensives. Les exploitations de l'ouest de la France, qui valorisent fréquemment des fourrages ensilés, sont confrontées à des difficultés environnementales, en raison de la présence concomitante sur le même territoire d'autres productions animales (porcs et volailles). Favorisées par un faible coût alimentaire, elles sont pénalisées par des frais élevés de mécanisation. Les unités irlandaises et anglaises, qui laissent une large place à l'herbe pâturée, ont un coût de production du lait bien maîtrisé. Elles sont cependant pénalisées par un faible prix du lait et investissent peu. Les exploitations laitières de l'arc Atlantique ne sont donc pas toutes homogènes face aux nouveaux défis : la remise en cause du régime des quotas laitiers qui soulève d'importants enjeux territoriaux en France ; le renchérissement du prix de l'énergie fossile qui pourrait entraîner une hausse du prix des céréales peu favorable aux systèmes alimentaires du Sud ; le renforcement des contraintes environnementales qui implique des investissements pour la modernisation des bâtiments laquelle n'a pas toujours été anticipée au Royaume-Uni et en Irlande.

Introduction

Au cours des dernières décennies, les exploitations laitières européennes se sont fortement restructurées dans un contexte caractérisé par un contingentement de la production laitière, une amélioration des performances animales et un développement soutenu des techniques agricoles. Cette restructuration n'a cependant pas conduit à une standardisation des modèles productifs au sein de l'Union européenne (UE). Ainsi, la diversité des exploitations laitières demeure toujours importante. Elle est influencée principalement par l'histoire agraire du pays, les conditions du milieu naturel, la densité de population, les règles de la Politique agricole commune (PAC) ou encore les stratégies régionales de valorisation du lait (filières fromagères de qualité, produits industriels, etc.).

Les exploitations laitières des différentes régions européennes s'inscrivent actuellement (en 2008) dans une conjoncture assez particulière qui renforce l'intérêt de conduire des analyses comparatives visant à mieux comprendre les principales forces et faiblesses des systèmes techniques privilégiés. Ainsi, la forte augmentation du prix du lait intervenue au premier semestre de l'année 2008 (d'environ un tiers par rapport à l'année antérieure) n'a pas eu le même effet économique bénéfique pour tous les systèmes techniques laitiers car certains ont été affectés, de façon concomitante, par la hausse du prix des céréales, des aliments du bétail, du carburant et des engrais. **La dernière réforme de la PAC a, par ailleurs, modifié le cadre économique dans lequel les exploitations laitières évoluent**, même si la baisse des prix institutionnels ne s'est pas répercutée, du moins récemment, par un recul du prix du lait payé aux producteurs. En effet, cette réforme s'est traduite par une modification des règles de l'intervention sur les marchés de produits laitiers ; l'augmentation modérée des quotas laitiers, avant leur probable disparition à l'horizon de 2015 ; l'instauration de paiements directs attribués à la tonne de quota ; le renforcement des règles de la conditionnalité des soutiens directs ; l'introduction d'un découplage des mesures de soutien des revenus agricoles (CHATELLIER, 2006), avec une assez forte latitude laissée aux Etats membres dans les modalités pratiques de sa mise en œuvre (découplage partiel *versus* découplage total ; référence historique *versus* mutualisation du paiement unique) ; un renforcement des mesures du développement rural grâce à une modulation obligatoire des aides directes du premier pilier.

Dans ce cadre, cet article propose d'apporter un éclairage **sur l'hétérogénéité** d'une partie **des exploitations laitières européennes**, à savoir celles localisées dans les régions européennes **joutant l'océan Atlantique**. Plus précisément, il porte sur les régions de l'arc Atlantique ayant participé au projet de recherche « Green Dairy » (PFLIMLIN *et al.*, 2006)¹. Ce projet avait pour objectif de comparer l'impact des systèmes laitiers sur l'environnement et de rechercher des voies à l'adoption de systèmes plus durables. Il concernait les régions suivantes : République d'Irlande ; Irlande du Nord ; Ecosse ; Pays de Galles ; ouest de l'Angleterre ; Bretagne ; Pays-de-la-Loire ; Aquitaine ; Pays basque espagnol ; Galice ; nord du Portugal (Entre Douro, Minho/Beira). Bien que situées dans la même zone bio-géographique tournée vers l'océan Atlantique, les exploitations de ces régions relèvent d'une forte diversité de milieux et de climats. Les étés sont chauds et secs au sud justifiant l'irrigation alors qu'ils sont doux et relativement bien arrosés au nord, donc favorables à la prairie et au pâturage. La place de la production laitière dans la production agricole totale varie selon les régions en passant de moins de 10% en Aquitaine et en Ecosse, à plus de 30% en Bretagne, en Galice et en Irlande. Cette diversité du secteur laitier se retrouve également au niveau de la taille des exploitations, de leur spécialisation, de leur intensification ou de leurs résultats économiques.

Cet article s'appuie, d'une part, sur une revue de la littérature relative aux systèmes laitiers rencontrés dans ces régions et, d'autre part, sur un traitement des dernières données individuelles disponibles (2005) du Réseau d'Information Comptable Agricole Européen (RICA) européen. Il s'articule autour de trois sections : la première présente les principaux éléments méthodologiques utiles à la compréhension des résultats ; la seconde s'intéresse à la dynamique des structures, à la productivité des facteurs de production et au modèle technique privilégié. La troisième porte sur les coûts de production du lait et les résultats économiques. Les propos de conclusion visent à discuter des atouts et contraintes des systèmes étudiés par rapport aux principaux enjeux du futur.

¹ : Cet article correspond à une actualisation et à un approfondissement d'une communication présentée lors du colloque final du projet « Green Dairy » qui s'est tenu à Rennes le 13 décembre 2006.

1. L'outil statistique et la définition des exploitations laitières

Ce travail est basé sur les données du RICA de l'exercice 2005, enquête réalisée chaque année depuis plus de trente ans, de façon harmonisée, dans un échantillon d'exploitations agricoles de tous les Etats membres de l'UE. Le RICA est un outil statistique construit pour être représentatif des exploitations agricoles professionnelles², pour lesquelles il donne des informations détaillées sur la structure, les résultats économiques et la situation financière. Les unités professionnelles assurent la quasi-intégralité de la production laitière européenne (plus de 99%).

Une première clé de segmentation de la base de données a été appliquée de manière à isoler les exploitations dites « laitières ». Sont considérées comme telles, ici, toutes les exploitations agricoles ayant plus de cinq vaches laitières. Cette définition permet de regrouper l'intégralité de la production laitière en un seul type et de prendre en considération des exploitations associant d'autres productions agricoles à l'activité laitière (CHATELLIER et JACQUERIE, 2004 ; BLOGOWSKI, 2003). Le RICA européen (UE à 15³) compte un échantillon de 13 096 exploitations laitières (tableau 1). Pour chaque exploitation de cet échantillon, un coefficient de pondération est déterminé de façon à ce que cet outil soit le plus représentatif possible de la diversité des exploitations telle qu'elle est mise en évidence par le recensement agricole ou les enquêtes de structures. Après extrapolation, l'UE à 15 compte 423 400 exploitations laitières, dont 89 800 sont localisées dans les **onze régions de l'arc Atlantique**. Ces régions représentent 23% du quota laitier de l'UE à 15 et 19% de celui de l'UE à 27.

TABLEAU 1 – Le nombre d'exploitations laitières selon plusieurs définitions en 2005

(sources : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage et INRA SAE2 Nantes).

	Ensemble			Exploitations spécialisées			Exploitations spécialisées >200 t		
	Echantillon	Ensemble	% du lait	Echantillon	Ensemble	% du lait	Echantillon	Ensemble	% du lait
Irlande	440	22 300	100%	354	18 200	86%	248	10 700	68%
Irlande du Nord	115	4 100	100%	104	3 600	94%	90	3 000	89%
Ecosse	62	1 600	100%	53	1 300	87%	50	1 200	86%
Pays de Galles	127	3 000	100%	111	2 700	94%	106	2 300	91%
Angleterre (SW)	145	4 800	100%	114	3 900	88%	109	3 700	87%
Bretagne	310	19 000	100%	150	11 700	62%	124	9 200	55%
Pays-de-la-Loire	184	12 600	100%	85	7 000	60%	63	5 000	51%
Aquitaine	70	3 700	100%	40	2 200	69%	27	1 600	60%
Pays basque	116	700	100%	116	700	96%	90	500	89%
Galice	296	14 300	100%	256	11 800	92%	115	4 800	63%
Portugal (Nord)	198	3 700	100%	194	3 600	100%	86	1 500	75%
Total 11 régions	2 063	89 800	100%	1 577	66 700	80%	1 108	43 400	70%
Régions Nord	889	35 800	100%	736	29 600	89%	603	20 900	81%
Régions France	564	35 300	100%	275	21 000	62%	214	15 800	54%
Régions Sud	610	18 800	100%	566	16 100	94%	291	6 700	68%
UE-15	13 096	423 400	100%	8 470	269 600	74%	5 460	158 700	63%

Dans cet article, l'analyse ne porte que sur les **exploitations laitières dites « spécialisées »**. Sont considérées comme telles, les exploitations dont la valeur de la production laitière représente plus de 60% de la valeur de la production agricole totale (hors aides directes). Ce choix est justifié par le fait que la comparaison des coûts de production (charges par tonne de lait) implique de disposer d'exploitations assez homogènes en termes de spécialisation. Les 66 700 exploitations laitières spécialisées de l'arc Atlantique produisent 80% du lait de la zone. Si ces exploitations jouent un rôle important dans les régions du nord et du sud de l'UE, elles sont proportionnellement moins représentées dans les trois régions françaises.

2 : Les exploitations sont considérées comme professionnelles dès lors qu'elles emploient plus de 0,75 Unité de travail agricole (UTA) ou que leur Marge Brute Standard (MBS) dépasse un seuil minimal, fixé par Etat membre. Ce seuil est, par exemple, de 2 UDE au Portugal, en Espagne et en Irlande, 8 UDE en France et en Irlande du Nord, 16 UDE en Angleterre.

3 : Si, dans cet article, il est fait référence à l'UE à 15, les données du RICA sont désormais disponibles pour les nouveaux Etats membres. L'entrée des douze nouveaux Etats membres renforce encore l'hétérogénéité du secteur laitier européen, avec la coexistence de très petites structures familiales en Pologne et en Roumanie et de grandes unités dans d'autres pays tels que la République Tchèque.

Parmi les exploitations laitières spécialisées, une segmentation supplémentaire est réalisée de manière à isoler les unités ayant une production annuelle de lait supérieure à 200 000 kg⁴. Cette dernière catégorie (43 400 exploitations pour 70% du lait de la zone considérée) est encore plus homogène. Elle permet de s'affranchir, dans l'analyse, des petites structures. Non seulement l'effectif de ces dernières a fortement baissé au cours de la dernière décennie, mais bon nombre d'entre elles ne seront vraisemblablement pas pérennes à moyen terme, notamment en raison des exigences environnementales qui impliquent une mise aux normes des bâtiments d'élevage.

2. La dynamique des structures, la productivité et les systèmes d'alimentation

Cette seconde section s'intéresse aux caractéristiques structurelles des exploitations laitières de l'arc Atlantique. Elle distingue, d'une part, le rythme de restructuration des exploitations et la productivité des facteurs de production (travail, cheptel et terre) et, d'autre part, le modèle technique adopté (assolement, intensification et système d'alimentation).

2.1. La restructuration des exploitations et la productivité des facteurs

Dans le secteur laitier, les gains de productivité ont été particulièrement rapides au cours des deux dernières décennies (CNIEL, 2007). A l'échelle de l'UE à 15 et pour la période s'échelonnant de 1995 à 2007, la diminution du nombre d'exploitations laitières a été de 6,5% par an. Ce recul de l'effectif est supérieur à celui observé dans d'autres spéculations agricoles telles que la viande bovine ou les céréales. D'après les statistiques de la Commission européenne, la baisse du nombre d'exploitations n'a pas été homogène selon les pays et, pour chacun d'eux, selon les régions.

En Espagne, pays où les exploitations étaient initialement de petite dimension, la restructuration a été particulièrement forte (-13% par an, soit le niveau le plus élevé de tous les pays européens). Le nombre d'exploitations laitières espagnoles est, en effet, passé de 132 300 en 1995 à seulement 28 500 en 2007. Cette évolution a entraîné une modernisation des structures pérennes et un accroissement de leur taille. Elle explique aussi une part des difficultés rencontrées actuellement par ce pays pour produire l'intégralité de son quota laitier, ce malgré une situation globalement déficitaire. En Galice (MASEDA *et al.*, 2004), région qui regroupe près du tiers du quota laitier espagnol, la taille des structures pourrait prochainement rejoindre les niveaux observés dans l'ouest de la France et en Irlande. Cette évolution devrait se poursuivre sur la base d'unités familiales ayant un recours limité au travail salarié (Institut de l'Élevage, 2001). Au Pays basque, le rattrapage a été rapide : la taille des troupeaux s'est accrue au rythme de deux vaches par an ; le rendement laitier par vache a progressé de 220 kg par an contre, par exemple, 80 kg par an dans l'ouest de la France.

Au Royaume-Uni, la baisse du nombre d'exploitations laitières a été de 7% par an sur la période considérée (de 41 100 exploitations en 1995 à 18 300 en 2007), avec un recul cependant plus intense en Angleterre et aux Pays de Galles qu'en Ecosse et en Irlande du Nord. La production britannique de lait relève encore pour les deux tiers de l'Angleterre. Néanmoins, une part de la production (environ 5%) a cependant quitté l'Angleterre (zone où la production laitière est en concurrence avec les grandes cultures) pour rejoindre l'Irlande du Nord, où la production laitière a augmenté d'un tiers depuis 1995 (MCCLUGGAGE, 2005). Une augmentation de la production a également été constatée au Pays de Galles (+ 6%) et en Ecosse (+ 8%). Cette évolution a été possible en raison du mode de gestion interne des quotas laitiers (Institut de l'Élevage, 2006 ; BARTHÉLEMY *et al.*, 2000 ; BOINON, 2000). En effet, les droits à produire peuvent changer de propriétaire de manière marchande, avec ou sans le foncier, sans limitation géographique interne au pays. Depuis plusieurs années, le Royaume-Uni ne parvient pas à réaliser le quota laitier dont il bénéficie, avec une sous-réalisation qui représente environ 2 à 3% des volumes. Son marché des droits à produire est devenu peu dynamique au regard de la situation des pays du Nord (Danemark et aux Pays-Bas). De même, la valeur de transaction du quota est devenue faible. Cette situation, qui s'est encore amplifiée suite à l'introduction du découplage, s'inscrit dans un contexte national où le prix du lait payé au producteur est parmi les plus faibles de l'UE (avec l'Irlande) et où la valorisation du co-produit viande bovine a été régulièrement dégradée suite aux crises sanitaires successives.

4 : Si le RICA est un outil construit pour être représentatif, il convient cependant de rester prudent dans l'analyse des résultats issus de cases typologiques comportant un faible nombre d'individus dans l'échantillon.

En Irlande, pays où les exploitations laitières sont historiquement plus petites qu'au Royaume-Uni (Institut de l'Élevage, 2008), le taux annuel de restructuration a été de 6% par an depuis 1995. Dans ce pays, où la production de lait est cinq fois supérieure à la demande domestique, le nombre d'exploitations laitières est passé de 48 000 en 1995 à 21 800 en 2007. D'après les estimations du ministère de l'agriculture irlandais, ce rythme de restructuration devrait se maintenir dans les années à venir. Il tient à trois facteurs cumulés : la bonne situation économique du pays et le faible taux de chômage ont un impact plutôt défavorable sur l'installation en agriculture ; certains exploitants hésitent à réaliser les investissements rendus nécessaires du fait du classement, en 2005, de l'ensemble du pays en zones vulnérables (au sens de la directive Nitrates) ; le prix du foncier est très élevé, ce qui incite, malgré des résistances culturelles historiques sur cette question, certains producteurs à vendre leurs terres.

En France, le taux de restructuration des exploitations laitières a été plus faible (4% par an depuis 1995) que dans les autres pays européens. Ce taux a cependant été plus vif dans les zones à faible densité laitière et dans celles où la production laitière coexiste avec les productions végétales (RUAS, 2002). Néanmoins, les quotas laitiers ont jusqu'alors été géographiquement peu mobiles sur le territoire national (Institut de l'Élevage, 2005). En effet, le régime des quotas laitiers est encadré de manière stricte, par des règles administratives, pour éviter une éventuelle délocalisation de la production de lait et favoriser l'installation de jeunes éleveurs. Ainsi, les droits à produire ne sont pas marchands et l'attribution de ces droits se fait gratuitement dans le cadre de procédures décentralisées à l'échelle de chaque département (DANIEL, 2002). Par conséquent, les gains de productivité du travail (quota laitier par emploi) ne sont pas identiques entre les exploitations des différentes régions dans la mesure où les possibilités d'attribution de quotas diffèrent selon l'intensité de la restructuration interne. En outre, les soutiens spécifiques accordés aux zones de montagne (indemnités compensatoires de handicaps naturels, prime herbagère agro-environnementale), favorisent le maintien de l'activité laitière dans les zones défavorisées et participent ainsi à une limitation de la restructuration.

TABLEAU 2 – La production de lait par exploitation, par UTA, par vache et par hectare de SFP (kg)
(sources : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	Exploitations laitières spécialisées				Exploitations laitières spécialisées > 200 t			
	/ Exploitation	/ UTA	/ Vache	/ ha SFP	/ Exploitation	/ UTA	/ Vache	/ ha SFP
Irlande	256 000	167 300	5 300	5 520	345 700	205 600	5 500	6 110
Irlande du Nord	500 800	291 400	6 590	8 010	570 000	319 100	6 690	8 400
Ecosse	847 300	308 000	6 810	8 120	891 300	317 100	6 860	8 360
Pays de Galles	720 000	331 800	6 690	7 960	817 200	358 800	6 680	8 210
Angleterre (SW)	825 900	323 800	7 240	10 070	861 000	329 000	7 270	10 140
Bretagne	285 300	165 000	6 880	6 530	320 900	172 700	7 070	6 760
Pays-de-la-Loire	297 300	157 200	7 140	5 670	357 900	169 000	7 480	6 070
Aquitaine	264 700	179 400	6 690	7 090	322 800	202 400	6 890	7 760
Pays basque	564 600	258 100	8 800	19 490	770 300	316 000	9 030	22 280
Galice	215 200	143 100	5 970	10 870	367 100	203 800	6 420	13 670
Portugal (Nord)	250 000	108 900	7 590	25 830	455 200	161 900	8 440	33 850
Total 11 régions	338 000	191 600	6 440	7 470	451 100	228 300	6 690	8 010
Régions Nord	428 500	238 200	6 210	7 190	552 700	277 300	6 400	7 800
Régions France	287 200	163 500	6 950	6 250	332 800	173 900	7 180	6 590
Régions Sud	237 600	139 000	6 500	13 260	413 900	200 300	7 090	16 940
UE-15	343 700	187 900	6 850	7 770	498 000	236 400	7 170	8 750

Pour les exploitations laitières spécialisées des régions de l'arc Atlantique, la production de lait est, en moyenne, de 338 000 kg par an, soit un volume proche de la moyenne communautaire (UE à 15). Elle varie de 215 200 kg en Galice à un peu plus de 800 000 kg dans le sud-ouest de l'Angleterre et en Ecosse (tableau 2). Avec une production comprise entre 260 000 et 300 000 kg, les régions françaises occupent une position intermédiaire. Les exploitations irlandaises (256 000 kg) assurent un volume de production correspondant à la moitié de celui des unités de l'Irlande du Nord. En ne se focalisant que sur les seules exploitations de plus de 200 000 kg, c'est-à-dire en écartant le tiers des exploitations spécialisées, la production moyenne est de 451 100 kg par an. La hiérarchie entre les régions subsiste, mais le rattrapage est net dans le cas des exploitations de Galice et d'Irlande.

En rapportant la production de lait à l'Unité de travail agricole (UTA), les hiérarchies subsistent, mais les écarts se resserrent légèrement. **La quantité de lait produite par emploi dans les exploitations laitières spécialisées est particulièrement élevée au Pays de Galles (331 800 kg par UTA), dans le sud-ouest de l'Angleterre et en Ecosse.** Elle est deux fois plus importante qu'en Bretagne ou en Pays-de-la-Loire et trois fois plus qu'au Portugal. Si les disponibilités en main d'œuvre familiale sont assez proches entre les régions (entre 1,4 et 1,9 UTA familiale), les exploitations britanniques ont un recours plus fréquent au salariat ; celui-ci représente 39% de la main d'œuvre totale dans le sud-ouest de l'Angleterre, contre seulement 4% dans les régions françaises, où les sociétés des types GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) et EARL (Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée) sont plus développées. Si les écarts de productivité du travail sont importants, il importe de pondérer l'analyse en tenant compte du fait que, malgré l'introduction d'un seuil de spécialisation identique entre les zones (voir section 1), le taux de spécialisation pour le lait des exploitations spécialisées françaises est inférieur à celui des unités spécialisées des autres régions étudiées (le lait représente environ 70% de la production agricole totale dans les régions françaises étudiées contre près de 85% dans les régions des autres pays).

Les exploitations laitières spécialisées des régions de l'arc Atlantique ont une production annuelle de lait de 6 640 kg par vache et de 7 470 kg par hectare de surface fourragère principale (SFP). Ces niveaux de production, qui augmentent légèrement pour les unités ayant une production supérieure à 200 000 kg, sont inférieurs à ceux rencontrés dans les autres pays du nord de l'UE (Danemark, Pays-Bas, Allemagne du Nord). En outre, ils varient dans des proportions importantes entre les régions étudiées en fonction des modèles techniques privilégiés.

2.2. Les modèles techniques et les systèmes d'alimentation

Les exploitations laitières spécialisées des régions de l'arc Atlantique ont, en moyenne, une superficie agricole utilisée (SAU) de 53 hectares, dont 85% de SFP. Les superficies de maïs fourrage représentent 13% de la SFP, le chargement est de 1,9 Unité de Gros Bétail (UGB) herbivore par hectare de SFP et les achats en aliments concentrés (hors auto-utilisation des aliments produits sur l'exploitation) s'élèvent à 255 € par UGB herbivore et par an. Si ces caractéristiques sont assez proches de celles observées en moyenne communautaire, de fortes disparités existent entre les régions étudiées (tableau 3).

TABLEAU 3 – La surface agricole, l'intensification et le coût en aliments concentrés

(Sources : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	Exploitations laitières spécialisées				Exploitations laitières spécialisées > 200 T			
	SAU / exploitation (ha)	Maïs fourrage / SFP	UGB herbivores / ha de SFP	Frais aliments / UGB herbivore (€)	SAU / exploitation (ha)	Maïs fourrage / SFP	UGB herbivores / ha de SFP	Frais aliments / UGB herbivore (€)
Irlande	47	1%	1,9	151	58	1%	2,0	150
Irlande du Nord	64	0%	2,0	292	69	0%	2,1	305
Ecosse	119	0%	2,1	310	122	0%	2,2	314
Pays de Galles	94	1%	2,1	259	104	2%	2,1	266
Angleterre (SW)	92	10%	2,1	310	95	10%	2,1	311
Bretagne	63	35%	1,4	166	69	35%	1,5	167
Pays-de-la-Loire	74	27%	1,4	176	86	29%	1,4	189
Aquitaine	58	44%	1,4	325	67	49%	1,5	342
Pays basque	29	2%	3,0	1 020	35	2%	3,4	1 060
Galice	20	7%	2,3	440	27	12%	2,7	470
Portugal (Nord)	10	90%	4,9	564	14	94%	5,9	622
Total 11 régions	53	13%	1,9	255	67	14%	1,9	262
Régions Nord	63	3%	2,0	229	75	4%	2,1	239
Régions France	66	33%	1,4	183	74	34%	1,4	192
Régions Sud	18	21%	2,7	515	25	29%	3,1	566
UE-15	56	15%	1,8	306	73	17%	1,9	319

Dans les régions du Sud, les disponibilités en foncier agricole sont particulièrement limitées. Ainsi, la SAU moyenne des exploitations laitières spécialisées est de seulement 10 hectares au Portugal, 20 hectares en Galice et 29 hectares au Pays Basque. Dans ces régions, le parcellaire est souvent très morcelé ce qui rend le recours au pâturage difficile, y compris en Galice où les surfaces de prairies sont majoritaires dans l'assolement. Pour compenser cette rareté du foncier, **les éleveurs achètent parfois du fourrage (foin de luzerne ou ensilage de maïs), mais surtout de grandes quantités de concentrés.** Ainsi, les achats en aliments concentrés s'élèvent à 560 euros par UGB herbivore et par an au Portugal et à 1 020 euros au Pays basque, alors qu'ils sont compris entre 150 et 175 euros en Irlande et dans les deux régions françaises de l'Ouest. Cette utilisation massive de concentrés au Pays basque (plus de 3 tonnes par vache et par an) ne semble pas poser de problèmes sanitaires importants et permet l'obtention d'un rendement laitier très élevé. Avec une production de 8 800 kg de lait par vache et par an, soit 3 500 kg de plus qu'en Irlande, les performances laitières sont les plus élevées non seulement d'Espagne mais également de l'ensemble des régions européennes. Dans une conjoncture marquée par une forte hausse du prix des végétaux (céréales, soja, etc.), cette dépendance des exploitations espagnoles à l'égard des concentrés achetés devient une limite économique forte au système privilégié. Dans les régions du nord du Portugal, la production de fourrages par hectare est très importante. Elle peut atteindre 25 tonnes de matière sèche, grâce à l'irrigation des surfaces de maïs fourrage et à l'implantation de cultures dérobées de ray-grass. Au Pays basque et en Galice, la production fourragère est cependant moins abondante car les surfaces sont exploitées essentiellement sous la forme d'ensilage d'herbe.

Dans les régions françaises de l'arc Atlantique, les exploitations laitières bénéficient de **plus grandes disponibilités en foncier** (CHATELLIER et JACQUERIE, 2005), ce d'autant que le prix des terres y est plus bas que dans la plupart des autres régions européennes. En fonction du potentiel agronomique des sols, ce prix varie souvent entre 3 000 et 8 000 euros par hectare contre, par exemple, 20 000 à 25 000 euros par hectare en Irlande ou dans certaines petites régions agricoles anglaises, voire davantage au Portugal. Ces disponibilités en surfaces permettent de développer des systèmes alimentaires relativement autonomes. Ainsi, une production de céréales auto-consommées vient souvent compléter la production de fourrages. Le système fourrager repose principalement sur le maïs fourrage pour les stocks d'hiver et les transitions, et sur l'herbe pâturée au printemps et en été lorsqu'il ne fait pas trop sec (PEYRAUD et DELABY, 2005 ; CHENAIS *et al.*, 2001). Les prairies temporaires à base de ray-grass sont prédominantes et sont intégrées dans la rotation, ce qui permet d'obtenir de bons rendements en maïs fourrage ou en blé. Grâce à ces deux fourrages de bonne qualité (maïs ensilé et herbe pâturée), les quantités de concentrés achetées sont généralement inférieures à une tonne par vache et par an.

Dans les régions du Nord, la SAU des exploitations laitières est souvent importante et elle est essentiellement consacrée aux productions fourragères. Compte tenu du climat et des types de parcellaires, le modèle alimentaire privilégié repose surtout sur les prairies de longue durée. Elles permettent de recourir au pâturage (6 à 8 mois par an, voire davantage en Irlande du Sud) et de constituer des stocks d'ensilage. En Irlande, 85% des vêlages sont groupés en fin d'hiver et l'essentiel de la production laitière se fait pendant la période de pâturage, avec une utilisation limitée de concentrés. Dans les régions britanniques, les vêlages d'automne restent prédominants et nécessitent donc davantage de stock d'ensilage et de concentrés. Avec une fertilisation minérale de 200 à 250 unités d'azote par hectare et une consommation de 1,5 à 2 tonnes de concentrés par vache, les chargements sont souvent supérieurs à deux UGB herbivores par hectare de SFP.

Trois grandes zones peuvent donc être distinguées au sein de l'arc Atlantique concernant les modèles techniques laitiers et leur relation à l'environnement : i) les régions du sud qui sont en évolution rapide vers des systèmes laitiers très intensifs à la vache et à la surface, mais dans un environnement peu intensif et où les forêts et les parcours jouent un rôle déterminant dans l'occupation du territoire ; ii) les régions de l'ouest français où, malgré des systèmes laitiers relativement économes et autonomes, la qualité de l'eau reste dégradée, principalement du fait de la présence concomitante de l'élevage hors sol et d'un pourcentage important de cultures annuelles ; iii) les régions du nord assez intensives, mais avec des systèmes herbagers pérennes ne présentant pas de risques immédiats pour la qualité de l'eau.

3. Les résultats économiques et les coûts de production du lait

Pour conduire une analyse comparée entre régions des résultats économiques des exploitations laitières spécialisées, **seules les unités de plus de 200 000 kg de lait ont été retenues**. Ce choix permet de limiter l'impact spécifique des petites exploitations laitières, lesquelles se caractérisent par une productivité du travail inférieure et des revenus plus faibles.

Les résultats de cette analyse comparative doivent être discutés en considérant cependant que les agriculteurs des différents Etats membres ne s'inscrivent pas toujours dans le même cadre. Ainsi, pour un même niveau de revenu, le pouvoir d'achat des agriculteurs n'est pas nécessairement le même d'un pays ou d'une région à l'autre. De même, les agriculteurs britanniques peuvent être sensibles à l'évolution de la parité monétaire entre la livre sterling et l'euro. Les indicateurs économiques sélectionnés ici, à savoir principalement le coût de production, l'Excédent brut d'exploitation (EBE)⁵ ou le Résultat courant avant impôt (RCAI)⁶, sont déterminés selon une méthode identique entre les régions. Néanmoins, ces résultats peuvent être influencés par des considérations propres à chaque pays relativement aux normes retenues pour la durée des amortissements de biens, aux règles fiscales (taux d'imposition des bénéficiaires agricoles) ou encore au mode d'attribution des fonds du second pilier de la PAC.

Pour les deux régions espagnoles étudiées (Galice et Pays-Basque), les données chiffrées relatives aux charges de structure et au RCAI ne sont pas communiquées dans cet article.

En effet, contrairement aux observations récentes conduites sur le terrain par des experts de l'Institut de l'Elevage, qui amènent à considérer que les exploitations laitières espagnoles (notamment les plus grandes) se trouvent actuellement dans une phase intense d'investissements, les données du RICA suggèrent une situation opposée. Selon ces dernières, les exploitations laitières espagnoles (surtout de Galice) de plus de 200 000 kg ont un taux d'endettement insignifiant (moins de 2%) ainsi qu'un montant très faible de dotations aux amortissements et d'investissements en bâtiments. Le montant du RCAI est ainsi, dans ce cas, très proche de l'EBE (indicateur économique jugé plus fiable dans le cas de ce pays). Une analyse croisée, sur la dernière décennie, entre l'augmentation de la taille des exploitations laitières espagnoles et la dynamique de leurs investissements invite à recourir à la prudence. Des enquêtes de terrain sont en cours pour essayer de mieux comprendre la manière dont sont renseignés les investissements, les dettes et les dotations aux amortissements dans les résultats comptables de ces exploitations. En attendant de mieux connaître les facteurs explicatifs de cette situation, il peut être formulé l'hypothèse que les emprunts sont contractés à titre privé et non au titre de l'exploitation. Ainsi, les prélèvements privés doivent rémunérer la main d'œuvre familiale, permettre l'autofinancement des nouveaux investissements (comme dans les autres pays), mais aussi servir de base au remboursement des emprunts contractés à titre privé.

3.1. Le montant de la production agricole et des charges par tonne de lait

Dans les exploitations laitières spécialisées de l'arc Atlantique ayant une production laitière supérieure à 200 000 kg par an, la production agricole totale (aides directes incluses) s'élève, en moyenne, à 183 000 euros. Elle provient pour 69% de la commercialisation du lait, 18% de la vente d'autres produits agricoles (comme la viande bovine issue du cheptel laitier mais aussi, parfois, les céréales) et 13% des aides directes (dont l'aide directe laitière). Ainsi, dans ces exploitations, la valeur de la production agricole totale représente, en moyenne, 446 euros par tonne de lait produite, dont 303 euros correspondent *stricto sensu* à la vente de lait. Ce montant varie fortement d'une région à l'autre en fonction principalement du prix du lait (Tableau 4), de la valorisation commerciale des bovins (poids de carcasse et prix de vente des vaches de réforme, engraissement ou non des jeunes bovins, taux de mortalité des veaux nés, etc.), des montants d'aides directes allouées aux exploitations (les systèmes avec des superficies de maïs fourrage sont, sur ce plan, plus favorisés que les systèmes herbagers) et de l'importance d'éventuelles autres productions agricoles associées.

5 : EBE = Production de l'exercice (nette des achats d'animaux) - Consommations intermédiaires (aliments, semences, etc.) - Loyers et fermage - Assurances + Rabais, ristournes et remises - Impôts et taxes - Charges de personnel + Remboursement de TVA + Subventions d'exploitation + Indemnités d'assurance.

6 : RCAI = EBE - Dotations aux amortissements - Frais financiers + Transfert de charges + Autres produits de gestion courante + Produits financiers

Parmi les régions de l'arc Atlantique, le plus bas montant de production agricole totale par tonne de lait se trouve en Irlande du Nord (339 euros). Les exploitations de cette région cumulent un faible prix du lait (260 euros la tonne), une mauvaise valorisation commerciale en viande bovine, un montant limité des aides directes (en l'absence de céréales et de maïs fourrage) et une spécialisation quasi exclusive en production laitière. A l'autre extrême, et pour des raisons inverses, ce montant atteint 496 euros en Pays-de-la-Loire. D'une manière générale, ce montant est plus élevé dans les trois régions françaises que dans les autres régions étudiées. Dans l'analyse comparée de la performance économique des élevages, **il importe tout autant de tenir compte de ces écarts de valeur générée à la tonne de lait produite que de ceux relatifs aux coûts de production.** Cela est d'autant plus le cas que cette analyse est menée pour des exploitations ayant un niveau élevé de spécialisation en lait (bien que non totalement homogène entre régions).

TABLEAU 4 – Les résultats économiques dans les exploitations spécialisées de plus de 200 t
(sources : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	Irlande	Irlande du Nord	Ecosse	Pays de Galles	Angleterre	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Pays-Basque	Galice	Portugal	Total	UE-15
Résultats économiques (K€ et %)													
Production* / UTA	85	108	120	128	119	83	84	96	117	80	57	93	105
Lait / Production agricole	75%	86%	79%	85%	84%	71%	71%	75%	97%	85%	98%	81%	79%
EBE / Production*	52%	40%	32%	34%	33%	42%	42%	31%	36%	61%	35%	42%	42%
EBE / UTAF	52	47	56	61	67	37	37	31	50	53	27	46	54
RCAI / UTAF	37	29	32	40	46	20	21	14	---	---	19	31	33
Production, charges et marge nette par tonne de lait (€/ tonne de lait)													
Production + Aides / t	412	339	379	357	363	482	496	472	369	393	352	406	446
- Prix du lait / t	267	260	266	261	264	289	295	292	322	311	314	278	303
Charges totales / t	255	251	304	273	272	365	370	405	---	---	268	286	343
Marge nette / t	157	88	75	84	91	117	126	67	---	---	84	120	103
Structure des charges (€/ tonne de lait)													
Charges opérationnelles	112	122	145	123	122	97	106	152	187	120	163	121	140
- Aliments herbivores**	50	75	86	68	65	39	46	72	161	91	108	64	73
Charges de structure	143	130	160	150	150	268	263	253	---	---	103	146	202
- Frais mécanisation	49	53	59	54	53	117	124	129	---	---	54	52	83
- Frais bâtiments	36	28	23	20	14	35	34	27	---	---	13	25	25
- Fermage	12	11	5	8	13	25	29	23	---	---	3	11	19
- Impôts et taxes	1	1	4	1	0	6	5	5	---	---	2	1	3
- Salaires payés	14	7	29	21	30	5	4	2	---	---	11	20	17
- Frais financiers	9	10	12	16	13	17	15	10	---	---	3	12	18
- Autres	21	21	28	29	27	64	53	59	---	---	17	25	37

* Production agricole, avec aides directes ; ** Hors aliments auto-consommés ; (---) données non diffusées ici

Dans les exploitations laitières spécialisées de l'arc Atlantique ayant une production laitière supérieure à 200 000 kg par an, le montant total des charges s'élève, en moyenne, à 286 euros par tonne de lait produite. Ce montant est inférieur de 57 euros par tonne à la moyenne communautaire. Cet atout (SAHA *et al.*, 2003) est cependant en partie contrebalancé par l'obtention d'un prix du lait inférieur à la moyenne communautaire (-25 euros par tonne). Le prix du lait est, en effet, moins rémunérateur que dans d'autres pays partenaires tels que l'Autriche, le Danemark, l'Italie ou les Pays-Bas (PERROT *et al.*, 2007). Pour les exploitations considérées, le montant des charges par tonne de lait est donc supérieur à la valeur de vente du lait. **Autrement dit, le revenu de ces exploitations serait, en moyenne, négatif en l'absence du cumul entre les autres productions (notamment la viande bovine) associées à l'activité laitière et les aides directes.**

Le montant des charges est scindé en plusieurs rubriques de manière à identifier les forces et faiblesses des différentes régions étudiées. Avec environ 250 euros de charges par tonne de lait, les exploitations de l'Irlande du Nord et de la République d'Irlande sont les plus économes de l'arc Atlantique, grâce notamment à une bonne maîtrise des frais d'alimentation (surtout en République d'Irlande) et de mécanisation (THORNE et FINGLETON, 2005). **Le coût de production est, en revanche, beaucoup plus élevé dans les régions françaises, principalement en raison du poids important des frais de mécanisation** (environ 125 euros par tonne de lait). Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : les exploitations ne parviennent pas à diluer le poids des investissements en matériel par un quota laitier élevé (comme, par exemple, dans le sud-ouest de l'Angleterre) ; elles ont des surfaces cultivables plus importantes que les autres, celles-ci étant destinées le plus souvent à l'alimentation du cheptel ; les investissements en matériel sont souvent privilégiés pour des raisons d'optimisations fiscales en cas d'obtention de résultats économiques satisfaisants. Moins dépendantes que les unités espagnoles des achats en aliments concentrés, les exploitations françaises sont favorisées par un coût alimentaire modéré à la tonne de lait.

La marge nette, qui correspond à la différence entre la valeur de la production agricole et le montant des charges, est très forte en Irlande (157 euros). Malgré un coût de production plus important, elle est plus élevée dans les régions de l'ouest de la France (aux environs de 120 euros par tonne) que dans les régions britanniques (75 euros en Ecosse), lesquelles sont néanmoins favorisées, dans leur revenu, par une meilleure productivité du travail.

3.2. De la productivité du travail au revenu par emploi familial

La valeur de la production agricole (y compris les aides directes) par UTA varie, aux extrêmes, de 57 000 euros au Portugal à 128 100 euros au Pays de Galles. Elle dépend surtout de la production de lait par emploi et du prix du lait. Ce dernier varie de façon importante entre les régions en fonction du type de valorisation des produits laitiers. Il est particulièrement faible dans les régions britanniques (la moitié du lait est valorisée sous la forme de lait de consommation) et en Irlande (80% de la production est exportée, dont une large part sous forme de poudre de lait et de beurre) et plus élevé dans les régions du sud. Ainsi, les écarts de productivité du travail mis en évidence précédemment entre les différentes régions de l'arc Atlantique sont plus faibles lorsque la productivité est exprimée en valeur et non pas en volume.

Le niveau moyen d'efficacité économique, mesuré par le ratio « Excédent brut d'exploitation / Production agricole + aides directes », varie assez fortement entre les régions étudiées. Ces écarts s'expliquent par l'effet cumulé d'un ensemble de facteurs (HALLAM, 1995) : la spécialisation agricole, le prix du lait, le montant des aides directes et, surtout, la structure des coûts de production. Il est plus faible dans les régions britanniques (environ 33%) que dans l'Ouest français (42%). En Galice, ce ratio atteint 61%, en raison d'une bonne maîtrise des charges (à l'exception des frais d'alimentation). Les exploitations anglaises sont pénalisées sur ce critère par l'existence de charges salariales élevées. Du fait de ces niveaux distincts d'efficacité, les écarts régionaux sont moins importants au niveau de l'indicateur « EBE par UTA familiale » qu'ils ne le sont pour l'indicateur « production agricole (y compris les aides directes) par UTA totale ».

Le RCAI par UTA familiale s'élève, en moyenne, à 40 000 euros dans le sud-ouest de l'Angleterre et au Pays de Galles, régions favorisées par une forte productivité du travail et des investissements limités. Le RCAI par UTA familiale est également supérieur à la moyenne en Irlande en raison de l'obtention d'une excellente efficacité économique. Il est largement supérieur à celui des unités françaises de l'Ouest qui disposent pourtant d'une productivité du travail (exprimée en valeur) équivalente. Une des explications à cet écart tient au fait que les investissements réalisés pour la modernisation des bâtiments d'élevage ont été, dans l'ouest de la France, particulièrement soutenus au cours des dix dernières années. Cette situation relative des exploitations françaises devrait cependant s'améliorer au cours de la prochaine décennie lorsque les emprunts contractés seront progressivement remboursés. En Aquitaine, la faiblesse de l'efficacité économique et du revenu doit être considérée avec prudence car la taille de l'échantillon RICA est limitée. En outre, l'amélioration de la conjoncture céréalière devrait profiter économiquement à ces exploitations, souvent moins spécialisées car orientées vers la production de maïs grain.

Conclusion : atouts et contraintes face aux futurs enjeux

Les exploitations laitières situées dans les régions de l'arc Atlantique devront faire face, dans les années à venir, à plusieurs évolutions majeures, au même titre d'ailleurs que celles localisées dans les autres régions européennes. Sans faire de prédictions excessives, il semble que ces évolutions auront une influence importante sur les modèles techniques privilégiés et sur les choix stratégiques des agriculteurs. Les régions ne sont cependant pas interpellées de manière identique par toutes ces évolutions attendues qui fondent une partie des préoccupations actuelles des éleveurs.

Le renforcement des contraintes environnementales. Face à la « directive Nitrates », les exploitations des régions françaises ont une avance non négligeable par rapport à leurs homologues des pays du Nord et du Sud, notamment en ce qui concerne les capacités de stockage déjà réalisées et en cours d'amortissement (LE GALL *et al.*, 2005). La situation est différente dans les deux Irlande (Sud et Nord) qui ont déclaré, en 2005, toute l'île en zone vulnérable (PFLIMLIN *et al.*, 2006). De nombreux producteurs irlandais, pour lesquels la capacité de stockage du lisier est souvent inférieure à deux mois, réalisent désormais qu'ils doivent faire face à l'exigence d'investissements importants. Parmi les régions du sud, seule la Galice pourrait accueillir davantage de lait car elle dispose d'importantes surfaces en herbe, exploitées de manière encore peu intensives. Cela supposerait, sans doute, un retour vers davantage de pâturage et une limitation des performances par vache. La « Directive-cadre sur l'eau » présente, quant à elle, une plus grande exigence. Il s'agit en effet d'obtenir, d'ici 2015, un bon état écologique de toutes les eaux (de surfaces, souterraines et côtières). Cet objectif conduira à mettre davantage en avant les problèmes d'eutrophisation qui interviennent à des concentrations en nitrates plus faibles que celles requises pour l'eau potable. Ainsi, les seuils d'excédents de phosphore pourraient devenir plus limitant que ceux de l'azote.

Le renchérissement du prix de l'énergie et des intrants. Dans la continuité des évolutions spectaculaires observées depuis 2007, de nombreux prévisionnistes s'attendent à une augmentation du prix des énergies fossiles et, par voie de conséquence, du prix du carburant et des engrais. Par ailleurs, les organismes internationaux (FAO, 2007 ; OCDE, 2008) prévoient une hausse du prix international des produits agricoles (surtout pour les céréales et le lait), relativement à la décennie passée. La hausse du prix des intrants serait potentiellement moins pénalisante pour les systèmes laitiers les plus économes en engrais minéraux, en concentrés et en frais de mécanisation. C'est notamment le cas des systèmes irlandais, à l'exception des frais de fertilisation dont le montant pourrait être abaissé grâce au développement de la culture de trèfle blanc. Inversement, les systèmes laitiers des régions du sud sont moins bien positionnés. Fortement consommateurs de concentrés, ils pourraient être incités, dans un marché local du foncier cependant difficile, à rechercher des surfaces agricoles pour développer leurs productions fourragères et ainsi devenir progressivement plus autonomes. Dans les régions de l'ouest de la France, économes en concentrés et en fertilisants, une telle évolution du coût des intrants semble moins pénalisante et est de nature à stimuler une réflexion collective sur les conditions à mettre en œuvre pour réduire les frais de mécanisation.

La suppression des quotas laitiers. Celle-ci pourrait conduire, en fonction cependant des stratégies adoptées par les entreprises de transformation du lait dont le rôle d'orientation de l'offre serait conforté (au détriment des pouvoirs publics), à une concentration géographique accentuée de la production laitière. Au Royaume-Uni, le déplacement géographique de la production devrait se poursuivre dans les années à venir, avec ou sans le démantèlement des quotas laitiers. Pour autant, la croissance des volumes de production en Irlande du Nord deviendra plus modérée en raison des contraintes réglementaires qui s'appliquent dans le domaine de l'environnement. L'Irlande du Sud pourrait, quant à elle, accueillir beaucoup plus de lait, en substituant une partie du troupeau allaitant par des vaches laitières. En Espagne, la Galice a déjà bénéficié d'un transfert positif de quotas laitiers, même si cela a suscité certaines réactions politiques de la part des régions « lésées » ; ce transfert en faveur de la Galice devrait se poursuivre. En France, la production de lait pourrait reculer dans les zones cumulant plusieurs handicaps : une faible densité de vaches laitières au km², des exploitations individuelles de petite taille, une valorisation commerciale modeste du lait. Les régions du Grand-Ouest de la France, qui assurent actuellement près de la moitié de la production laitière nationale, pourraient être confortées dans la mesure cependant où cette croissance des volumes demeure compatible avec les exigences environnementales, au niveau des petites régions agricoles ou des bassins versants. Dans ces milieux les plus vulnérables au lessivage de nitrates, une diminution des cultures annuelles (maïs et blé) au profit des prairies pérennes pourrait permettre de maintenir la collecte laitière tout en améliorant la qualité de l'eau.

Références bibliographiques

- BARTHÉLÉMY D., BOINON J.P., WAVRESKY P., 2000. Droits à produire, des gestions nationales divergentes : l'exemple des quotas laitiers. *INRA Sciences sociales*, n°6, 4 p.
- BLOGOWSKI A., 2003. La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière. *Notes et études économiques*, n°18, pp 19-41.
- BOINON J. P., 2000. La propriété des droits à produire. *Economie Rurale*, n°260, pp 97-110.
- CHATELLIER V., 2006. Le découplage et les droits à paiement unique dans les exploitations laitières et bovins-viande en France. *Cahiers d'économie et sociologie rurale ? n°78*, pp 53-80.
- CHATELLIER V., JACQUERIE V., 2004. La diversité des exploitations laitières européennes et les effets différenciés de la réforme de la PAC. *INRA Productions Animales*, 17 (4), pp 315-333.
- CHATELLIER V., JACQUERIE V., 2005. L'occupation du territoire européen par les exploitations laitières et l'intensification de leurs systèmes techniques. *Fourrages*, n°181, pp 29-45.
- CHENAIS F., SEURET J.M., BRUNSCHWIG P., FIORELLI J.L., 2001. Pour un rôle croissant du pâturage dans les systèmes bovins laitiers. *Fourrages*, n°166, pp 257-277.
- CNIEL, 2007. L'économie laitière en chiffres, Paris, 217 p.
- DANIEL K., 2002. Déterminants de la localisation des activités agricoles dans l'Union européenne : analyse des effets possibles de la suppression des quotas laitiers. Rapport INRA - ADEPRINA, novembre, 182 p.
- FAO, 2007. Food outlook. Report of the Food Agricultural Organisation, Rome, 64 P.
- HALLAM M., 1995. Efficiency analysis with panel data: a study of Portuguese dairy farms. *European Review of Agricultural Economics*, vol 23, pp. 5-93.
- Institut de l'Élevage, 2001. La filière laitière en Espagne : un développement sans garde-fous. *Le Dossier de l'Économie de l'Élevage*, n°304, 42 p.
- Institut de l'Élevage, 2005. Réforme de la PAC et production laitière : scénarios d'évolution à l'horizon 2010-2012. *Le Dossier de l'Économie de l'Élevage*, n°340, 72 p.
- Institut de l'Élevage, 2006. La filière laitière au Royaume-Uni, peu de valorisation pour la production. *Le Dossier de l'Économie de l'Élevage*, n°361, 48 p.
- Institut de l'Élevage, 2008. Filières viandes en Irlande. *Le Dossier de l'Économie de l'Élevage*, n°381, 50 p.
- LE GALL A., RAISON C., BERTRAND S., DOCKÈS A. C., PFLIMLIN A., 2005. Impact de la conditionnalité environnementale des aides de la PAC sur les systèmes laitiers français. *Fourrages*, n°181, pp 67-95.
- MASEDA F., DIAZ F., ALVAREZ C., 2004. Family dairy farms in Galicia, classification by some family and farm factors relevant to quality of life. *Biosystems engineering*, vol 87, n°4, pp 509-521.
- MCCLUGGAGE I, 2005. Competitive dairying, the northern Ireland experience. National Dairy Conference 2005, Teagasc, Dublin, pp 91-99.
- OCDE (2008). Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2008-2017. Synthèse de l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique, Paris, 82 p.
- PERROT C., CHATELLIER V., COULOMB C., YOU G., 2007. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du Nord de l'UE. *Le Dossier Economie de l'Élevage n°364*, Paris, 62 p.
- PEYRAUD J. L., DELABY L., 2005. Combiner la gestion optimale du pâturage et les performances des vaches laitières : enjeux et outils. *INRA Productions Animales*, 15 (4), pp 231-240.
- PFLIMLIN A. *et al.*. 2006. Contribution du troupeau laitier aux excédents de N et P dans les régions Green Dairy. *Colloque 3R (Rencontres Recherches Ruminants)*, Paris, 6 décembre, 4 p.
- PFLIMLIN A., CHAMBAUT H., RAISON C., LE GALL A., 2006. Systèmes laitiers et environnement dans l'Espace Atlantique. *Séminaire final Green Dairy*, Rennes, 13-14 décembre, 120 p.
- RUAS J. F., 2002. La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers. *Notes et Etudes Economiques*, n°16, pp. 119-142.
- SAHA A. *et al.*, 2003. Method approach, cost of production versus technical efficiency. IFCN Dairy Report 2003, International Farm Comparison Network, Braunschweig, pp. 102-103
- THORNE F., FINGLETON B., 2005. Irish dairy farming, can we compete ? National Dairy Conference 2005, Teagasc, Dublin, pp. 10-25.

Des trajectoires structurelles et économiques (1990-2005) contrastées entre les exploitations laitières du nord de l'Union européenne

C. Perrot¹, V. Chatellier²

1 : Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12 - christophe.perrot@inst-elevage.asso.fr

2 : INRA, UR 1134, LERECO, rue de la Géraudière, BP7162, F-44316 Nantes cedex 03

Résumé

Cet article présente, à partir des données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen pour la période de 1990 à 2005, une analyse comparative des trajectoires structurelles et économiques des exploitations laitières spécialisées de six bassins de production de l'Union européenne : le nord et l'ouest de la France, le nord de l'Allemagne, l'ouest et le nord de l'Angleterre, le Danemark et les Pays-Bas. Il souligne, tout d'abord, l'existence d'écart importants de productivité du travail entre les exploitations laitières de ces bassins de production, tant en volume qu'en valeur. Tout en prenant acte des choix politiques propres à chaque Etat membre relativement au mode de gestion des quotas laitiers, une attention est portée aux facteurs explicatifs de ces écarts de productivité (niveau de spécialisation, recours à la sous-traitance, dynamique des investissements, substitution de capital au travail). Cet article discute ensuite du coût de production et du produit brut total par tonne de lait en identifiant les principaux points forts et points faibles des zones géographiques étudiées. Enfin, cet article s'intéresse à la relation entre la productivité du travail et la rémunération de la main-d'œuvre, en démontrant en quoi le choix de l'indicateur économique utilisé (revenu agricole ou cash-flow) peut interférer sur l'interprétation des résultats. Cette analyse indique que les exploitations laitières françaises sont favorisées par un coût plus modeste d'acquisition des facteurs de production (terre et quota), par des frais alimentaires bien maîtrisés et par un prix du lait supérieur à celui de l'Angleterre ou de l'Allemagne du Nord. Elles sont, en revanche, pénalisées par une productivité du travail plus modeste et par des frais de mécanisation plus élevés. Si la dynamique des investissements en bâtiments est moins soutenue qu'au Danemark, elle est meilleure que dans d'autres bassins, ceci témoignant d'une certaine confiance des producteurs de lait français dans l'avenir.

Introduction

Le secteur laitier européen fait l'objet, depuis près de vingt-cinq ans, d'une politique de contingentement dont l'objectif vise à ajuster au mieux les volumes produits aux capacités d'écoulement sur les marchés intérieur et extérieur. Le régime des quotas laitiers a entraîné une baisse de la production laitière dans la plupart des pays européens (- 12% en France), alors que la production laitière mondiale croît au rythme annuel d'environ 1,5% (elle a, par exemple, doublé en quinze ans en Nouvelle-Zélande). Dans un contexte caractérisé par une maîtrise de l'offre et par l'obtention de gains importants de productivité du travail (sous l'effet d'un développement des techniques, de l'amélioration génétique, d'une modernisation des infrastructures, etc.), le nombre d'exploitations laitières a diminué de manière drastique au cours des deux dernières décennies.

Cette forte restructuration n'a pas conduit à une standardisation ou à une homogénéisation des modèles productifs. Ainsi, les écarts de dimension moyenne entre les exploitations laitières des pays de l'Union européenne (UE) à 15 sont devenus très importants et se creusent encore rapidement. Le taux de restructuration dépend d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que la pyramide des âges des éleveurs ; les politiques agricoles nationales conduites relativement à l'installation des jeunes ou à la gestion des quotas laitiers (BARTHÉLEMY *et al.*, 2001). En France, la politique volontariste mise en œuvre (gratuité des quotas, forte intensité du lien entre le quota laitier et le foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires) a permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière (CGGREF, 2004), mais a limité la croissance de certaines catégories d'exploitations. Dans les pays du nord (Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni), en revanche, la valorisation marchande des droits à produire s'est manifestée par un recul plus marqué du nombre d'exploitations et par des redéploiements géographiques plus intenses de la production.

Ainsi, **la diversité des exploitations laitières reste importante** et localement fortement influencée par les conditions du milieu naturel (relief, climat, potentiel agronomique), l'histoire agraire, la densité de population, les stratégies régionales de valorisation du lait (filières fromagères de qualité, produits industriels, etc.) ou les politiques agricoles mises en œuvre. Cette diversité des exploitations est souvent présentée, à juste titre, comme un vecteur de richesse, mais elle peut aussi être à l'origine d'interrogations légitimes dans un contexte où la concurrence entre acteurs économiques est de plus en plus fréquemment posée. Si les mesures adoptées au titre des négociations de l'OMC (tarification, baisse des droits de douane, etc.) tendent à rendre le principe de la préférence communautaire de moins en moins protecteur, il n'en demeure pas moins que les exploitations européennes ne sont pas, à ce stade, soumises de manière immédiate et directe à la concurrence internationale. Dans cette analyse du contexte concurrentiel, il convient également de souligner le fait que les exploitations de chaque Etat membre de l'UE sont protégées de la concurrence intra-communautaire par le fait que les quotas laitiers sont affectés par pays.

Les exploitations laitières européennes produisent aujourd'hui du lait pour **un marché qui sera demain moins régulé et plus concurrentiel**. Le tiers de la production laitière française ou allemande est exporté comme les deux tiers de la production néerlandaise et les trois quarts de la production danoise. Dans l'hypothèse d'une suppression du régime des quotas laitier à l'horizon de 2015 (Commission Européenne, 2007), la question de la compétitivité entre exploitations laitières des différents Etats membres se poserait dans des termes nouveaux. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les différentiels de productivité du travail entre les exploitations laitières de ces différents bassins de production ? Quels sont les facteurs explicatifs de ces écarts de productivité ? Quels sont les coûts de production du lait et le niveau de valorisation des produits ? En quoi et avec quelles intensités les différentiels de productivité du travail se retrouvent-ils au niveau de la rémunération du travail dans ces exploitations laitières européennes ? Finalement, **la divergence des modèles au sein de l'UE est-elle porteuse de risques pour la compétitivité de la filière française ?**

L'objectif des travaux présentés ici⁷ est de préciser ce diagnostic grâce à une exploration aussi approfondie que possible des données individuelles du RICA européen, puis de le confronter aux connaissances des experts de la production laitière rencontrés dans les différents bassins de production sélectionnés. La réalisation d'enquêtes en exploitations a permis de mieux comprendre la situation et les projets exprimés directement par quelques éleveurs pour finalement tenter de mieux percevoir les mécanismes qui conduisent à l'accroissement de ces divergences au sein de l'UE.

⁷ : Cet article est une synthèse et une actualisation des analyses publiées dans le *Dossier Economie de l'Elevage* n°364.

1. Les exploitations laitières dans l'Union européenne

1.1. Analyse à partir de la base de données du RICA européen

Les informations présentées ici proviennent d'un traitement des données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Les données de l'exercice 2005 sont utilisées pour réaliser des comparaisons structurelles, techniques et économiques entre les exploitations des différents bassins de production. Des échantillons constants (2004-2005) ou semi-constants (2001-2005) sont aussi utilisés pour offrir plus de robustesse aux approches économiques concernant la rémunération du travail et les investissements. Des séries plus longues (1990-2005, en échantillon glissant) sont aussi valorisées pour appréhender la dynamique des gains de productivité et des investissements.

En 2005, et à l'échelle de l'UE à 15, l'échantillon du RICA, toutes orientations technico-économiques confondues, compte 13 096 unités considérées ici comme « laitières » car elles détiennent plus de 5 vaches laitières. Elles représentent un effectif (ou univers) de 423 400 exploitations laitières, après extrapolation. **Les traitements présentés ici concernent les 269 600 exploitations laitières « spécialisées »** pour lesquelles la vente du lait représente plus de 60% de la valeur totale de la production agricole (hors subventions). Ces exploitations spécialisées représentent 64% de l'effectif pour 74% de la production de lait. De plus, cette analyse comparative est conduite pour un champ géographique limité à six bassins de production. En France, deux bassins sont retenus, à savoir l'Ouest (FR-W), zone regroupant les régions de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, et le Nord (FR-N), zone regroupant les régions de la Haute-Normandie, du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Pour les autres Etats membres, en raison de ressemblances avec les exploitations de l'Ouest et du Nord de la France (zones de plaine océaniques ou continentales avec des proportions variables de prairies, cultures et cultures fourragères) et d'oppositions structurelles grandissantes (taille des exploitations et vitesse de restructuration), sont considérés l'Ouest et le Nord de l'Angleterre (UK-W), le Danemark (DK), les Pays-Bas (NL) et le Nord de l'Allemagne (DEU-N). **Les six bassins de production considérés ici comptent 113 200 exploitations laitières** (soit 27% de l'effectif total) et assurent 37% de la production laitière de l'UE à 15.

1.2. Une grande diversité et des évolutions structurelles divergentes

En 2005, l'UE à 15 regroupait 423 400 exploitations laitières soit un effectif proche de celui qui prévalait en France au début des années quatre-vingt. Au cours de la période s'échelonnant de 1995 à 2005, **la restructuration des exploitations laitières européennes s'est opérée à un rythme moyen annuel de 6,5%**, soit un taux nettement supérieur à celui calculé dans la plupart des orientations de production. Ce taux de restructuration varie fortement selon les pays : particulièrement accentué en Espagne (13%) où les tailles initiales des exploitations étaient faibles, mais aussi au Danemark (8,5%) et en Italie (7,8%), il est beaucoup plus bas en Autriche et surtout en France (4% par an, soit le taux le plus faible de l'UE à 15). Sous la contrainte des quotas laitiers, ces différences de taux ont conduit à un élargissement spectaculaire de l'éventail des structures moyennes au sein de l'Union européenne. La référence moyenne française a progressé de 8 300 kg par an pendant 10 ans contre 45 000 kg par an au Danemark, 39 000 kg au Royaume-Uni, 23 000 kg aux Pays-Bas.

La diversité des exploitations laitières européennes résulte de l'influence de nombreux déterminants (potentialités du milieu naturel, environnement social, économique et réglementaire...). Le degré de spécialisation des exploitations pour l'activité laitière diffère d'un bassin de production à l'autre. La faible mobilité des quotas laitiers et le potentiel agronomique important de certaines zones concernées par la production laitière ont conduit les exploitations laitières françaises à développer d'autres productions agricoles depuis l'instauration des quotas laitiers. Notamment pour utiliser les surfaces « libérées » par la réduction du nombre de vaches laitières du fait de l'accroissement de leur productivité. Globalement, 45% des exploitations laitières françaises situées en zone de plaine (y compris les zones défavorisées simples) peuvent être considérées comme diversifiées. Ce pourcentage est bien sûr plus élevé dans les zones traditionnelles de polyculture-élevage du nord (67%) et de l'est (60%) de la France. Il atteint néanmoins 37% dans la France de l'ouest pourtant réputée plus spécialisée mais où la production laitière peut être complétée par une production de viande bovine, de céréales ou un atelier hors-sol (Bretagne). Dans les autres bassins retenus pour cette étude comparative, les exploitations sont moins souvent diversifiées. Le pourcentage d'exploitations diversifiées ne dépasse pas 18% aux Pays-Bas, au Danemark et en Angleterre-Ouest.

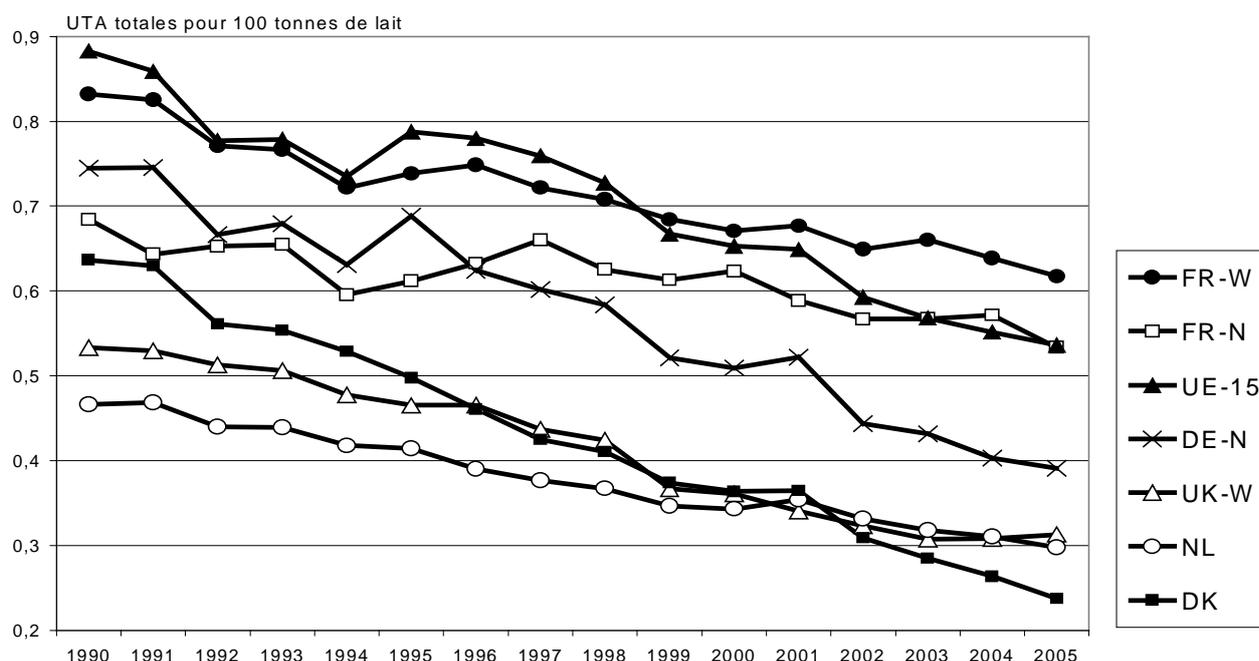
Cette fréquence d'exploitations diversifiées peut même être considérée comme une caractéristique positive du modèle français de production laitière dans la mesure où ces exploitations (répétition qui alourdit) sont en situation plus favorable que les exploitations spécialisées. Contrairement à ce que l'on constate dans les autres bassins, les exploitations diversifiées produisent en France presque autant de lait que les exploitations spécialisées. Et elles développent aussi d'autres productions agricoles. Sur le pourtour du Bassin parisien notamment, les exploitations disposent de plus de surfaces et l'éventail des possibles en matière de spéculations agricoles est plus large. La restructuration laitière y a été plus intense qu'ailleurs et a offert davantage de possibilités de croissance laitière à certaines exploitations, mais avec toujours plus de surfaces compte tenu du lien au foncier des références laitières. Au final, ces exploitations de polyculture-élevage des zones mixtes françaises (20% des exploitations laitières de plaine) représentent actuellement un modèle de production économiquement performant autant en productivité (globale) qu'en rémunération du travail. Elles font nettement mieux que la moyenne générale des exploitations laitières européennes et rivalisent avec les grandes exploitations spécialisées d'Europe du Nord, y compris néerlandaises qui comptent aujourd'hui parmi les plus performantes.

2. La productivité du travail, sa variabilité et ses facteurs explicatifs

2.1. Une plus faible productivité du travail dans les exploitations françaises spécialisées

Une analyse sur quinze années de la quantité de main-d'œuvre, exprimée en unité de travail agricole (UTA), nécessaire pour produire 100 tonnes de lait par an dans les unités spécialisées est réalisée pour l'UE à 15 et les six bassins de production considérés. A l'échelle de l'UE à 15, le nombre nécessaire d'UTA est passé de 0,88 en 1990 à 0,54 en 2005 soit un gain de productivité de la main-d'œuvre de 39% sur la période ou de 2,6% par an. Ce rythme annuel a été particulièrement rapide au Danemark (+ 4,2%) et en Allemagne du Nord (+ 3,2%), mais faible dans les deux bassins français (+ 1,7% dans l'Ouest et + 1,5% dans le Nord). Depuis 2000, les gains annuels de productivité sont encore plus rapides que sur la tendance de long terme (+ 3,6% par an en moyenne sur l'UE à 15). L'accélération est sensible au Danemark (+ 6,9%), dans le Nord de l'Allemagne (+ 4,6%), mais également dans le Nord de la France (+ 2,9%). Dans les trois autres bassins étudiés, singulièrement dans l'Ouest de la France (+ 1,6%), l'augmentation de la productivité du travail est plus faible qu'en moyenne communautaire (Figure 1).

FIGURE 1 – Main-d'œuvre employée pour 100 tonnes de lait par an dans les exploitations spécialisées (source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Si les évolutions divergent en matière de productivité du travail, les systèmes de production mis en œuvre sont également de plus en plus différents (Tableau 1). **Les exploitations laitières spécialisées se différencient nettement sur le volume annuel de production laitière** (de 288 000 kg par exploitation et par an dans l'Ouest de la France à 827 000 kg au Danemark), la densité de production par hectare de surface agricole utile -SAU- (de près de 4 200 kg dans les bassins français à 11 500 kg aux Pays-Bas) et la composition de la main-d'œuvre (emploi quasi généralisé de main-d'œuvre salariée au Royaume-Uni et au Danemark, dans une exploitation sur deux aux Pays-Bas et Allemagne du Nord, plus rarement en France notamment dans l'Ouest où les formes sociétaires sont plus fréquentes).

Les ressources disponibles en main-d'œuvre par exploitation, qui étaient globalement assez proches d'un bassin de production à l'autre en 2000 (un peu moins de 2 UTA, sauf au Royaume-Uni), deviennent progressivement plus hétérogènes. En effet, la croissance du nombre d'UTA par exploitation a été beaucoup plus forte au Danemark (de 1,68 UTA en 2000 à 1,98 en 2005) et au Royaume-Uni (de 2,25 à 2,43) que dans les autres bassins. Cette hausse est liée quasi exclusivement au développement de l'emploi salarié.

La SAU par exploitation varie également mais dans une moindre mesure, entre 68 et 93 hectares, à l'exception des Pays-Bas (47 hectares). Les modèles d'alimentation diffèrent assez fortement entre bassins de production, mais le pourcentage de la surface fourragère principale (SFP) consacré à la culture du maïs fourrage converge progressivement. Depuis 2000, ce pourcentage est resté assez stable dans les bassins français (plus de 30%) et aux Pays-Bas (un peu moins de 20%). Il a, en revanche, beaucoup augmenté au Danemark (de 12% en 2000 à 32% en 2005) et en Allemagne du Nord (de 18% à 26%) où, comme cela a été évoqué, les gains de productivité du travail ont été particulièrement soutenus. En privilégiant des systèmes fourragers beaucoup plus herbagers, le Royaume-Uni se distingue nettement sur ce point.

TABLEAU 1 – Caractéristiques des exploitations laitières spécialisées et productivité du travail
(Source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes)

	UK-W	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	UE-15
Nombre d'exploitations (échantillon)	201	369	315	319	98	328	8 470
Nombre d'exploitations (extrapolé)	7 560	4 980	19 260	12 610	3 890	26 140	269 640
Unité de travail agricole (UTA)	2,43	1,98	1,61	1,84	1,76	1,76	1,83
% des exploitations avec UTA salariées	82%	92%	44%	45%	31%	14%	31%
UTA salariées / UTA totales (%) (en ayant)	43%	39%	13%	31%	30%	25%	33%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	92	93	47	74	78	68	56
SFP / SAU (%)	90%	70%	93%	81%	60%	73%	79%
Maïs Fourrage / SFP (%)	6%	32%	19%	26%	33%	30%	15%
UGB herbivores / ha de SFP	1,98	2,29	2,32	1,91	1,88	1,44	1,76
Vaches laitières	107	102	72	64	49	43	50
Production laitière par vache (kg/an)	7 200	8 100	7 600	7 400	6 900	6 600	6 900
Production laitière par exploitation (kg/an)	765 700	826 700	544 500	473 100	337 200	287 800	343 700
Production laitière par ha de SFP (kg/ha)	9 300	12 700	12 400	7 800	7 200	5 800	7 800
Production laitière par ha de SAU (kg/ha)	8 300	8 900	11 500	6 400	4 300	4 200	6 200
Production laitière par UTA (kg/an)	315 100	417 200	337 400	257 300	191 100	163 600	187 900
Produit brut total / UTA (€)	112 400	176 200	138 500	110 500	99 600	78 800	84 100
Valeur ajoutée brute / UTA (€)	35 800	60 200	60 300	38 200	29 200	26 500	29 600

La production de lait par emploi agricole (exprimée en kg par UTA et par an) est un indicateur assez classiquement utilisé dans le secteur laitier pour rendre compte des différentiels de productivité du travail. Cet indicateur varie de 163 600 kg par UTA dans l'Ouest de la France (soit 24 300 kg de moins que la moyenne de l'UE à 15) à 417 200 kg au Danemark. Il est également assez élevé aux Pays-Bas ainsi que dans l'Ouest et le Nord de l'Angleterre.

Cette analyse de la productivité du travail en volume doit être complétée par une approche en valeur pour tenir compte de différences entre bassins dans la valorisation des produits et le degré de spécialisation. La France laitière se caractérise, en effet, par une plus faible proportion d'exploitations spécialisées mais aussi par des exploitations spécialisées qui le sont moins.

Des prix plus élevés pour les veaux et les vaches de réforme, le bénéfice de primes aux superficies de maïs ensilage (culture plus largement utilisée et associée à une plus faible densité laitière), un peu

de vente de céréales, tous ces éléments contribuent à améliorer le produit par tonne de lait dans les exploitations françaises et font même plus que compenser les écarts de prix du lait enregistrés face au Danemark ou aux Pays-Bas (Tableau 2). Cependant, ils ne suffisent pas à modifier le positionnement relatif des bassins français lorsque l'on passe d'une productivité du travail en volume à une productivité en valeur (produit brut total par UTA ; cf. Tableau 1).

Le troisième indicateur utilisé, la valeur ajoutée par unité de travail, est une autre mesure classique de la productivité du travail dans un secteur d'activité. Par définition, la valeur ajoutée brute, différence entre le produit sans les aides et les consommations intermédiaires, sert à rémunérer les facteurs de production : terre, capital, travail. L'évolution la plus spectaculaire dans le positionnement relatif des bassins concerne les exploitations des Pays-Bas du fait de la très grande efficacité économique de leurs systèmes de production (en particulier de la maîtrise des consommations intermédiaires dans le coût de production).

Ces mesures en valeur de la productivité du travail dans les exploitations laitières spécialisées ne modifient que partiellement l'analyse comparative établie à partir de la productivité en volume. **Comparée aux exploitations danoises ou néerlandaises, la productivité du travail paraît, en volume comme en valeur, deux fois plus faible dans les exploitations spécialisées des zones de plaine françaises.** Par rapport aux exploitations anglaises de l'Ouest, l'écart est moindre en valeur en raison de la faible valorisation de cette production laitière (le prix du lait est de 12% inférieur à la moyenne européenne en 2004-2005). C'est cette même raison qui explique que la productivité du travail en valeur dans les exploitations d'Allemagne du Nord se rapproche des niveaux atteints dans la France du Nord. Les exploitations d'Allemagne du Nord sont pénalisées par le niveau du prix du lait (7% sous la moyenne) alors qu'elles produisent 40% de lait en plus (468 000 kg contre 326 000) avec une main-d'œuvre équivalente (1,84 contre 1,72 UTA familiales et salariées).

2.2. Sous-traitance : des effets positifs sur la productivité, mais difficiles à mesurer

Un recours plus fréquent à de la sous-traitance pour des travaux spécifiques (semis, récoltes, épandages des lisiers...), comptabilisée dans les comptes d'exploitation sous forme de charges, mais pas en volume de travail, peut-il perturber ces mesures de la productivité apparente du travail ?

Les données du RICA actuellement recueillies ne permettent malheureusement pas de répondre précisément à cette question d'externalisation de certaines tâches. En effet, le poste de charges « travaux par tiers » comprend en plus du recours à des entreprises de travaux agricoles qui correspond à une prestation de service (travail + fourniture de matériel), les charges de location de matériel (donc sans apport de travail) ou de recours à une CUMA qui, le plus souvent (CUMA sans chauffeur), correspond au même type de prestation (fourniture de matériel sans main-d'œuvre).

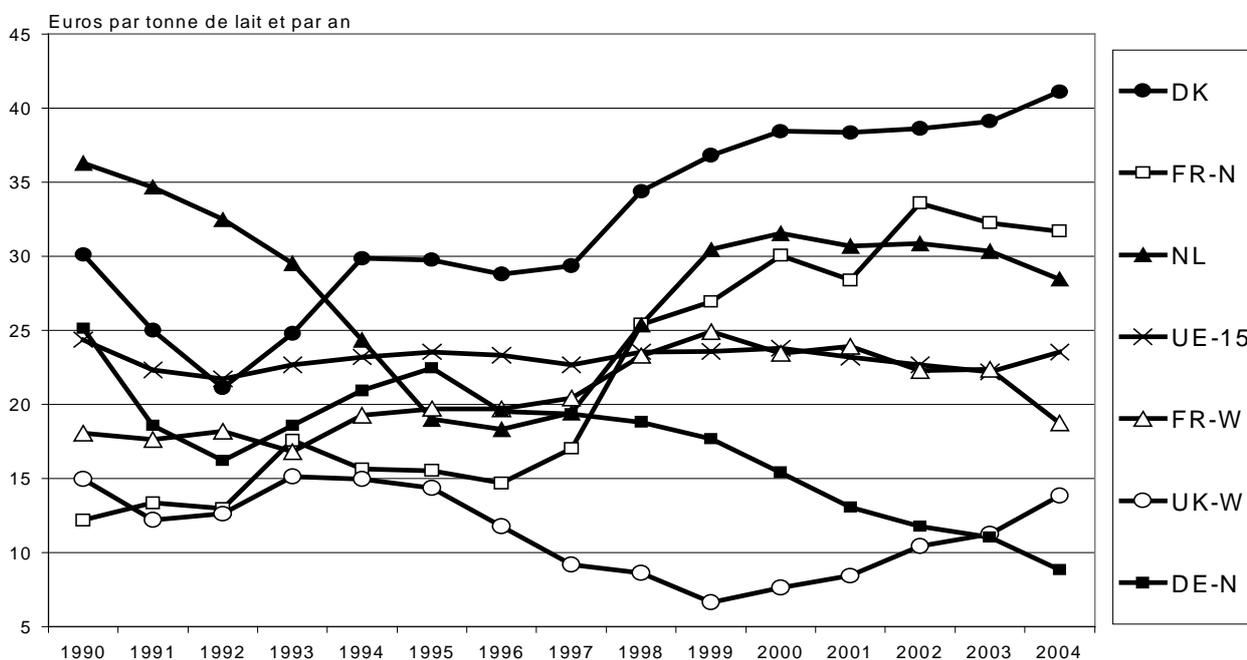
Des éléments complémentaires plus qualitatifs ressortent cependant des enquêtes de terrain. Pour différentes raisons, dont une certaine réticence à employer directement des salariés, l'externalisation de certaines tâches semble être intégrée à la stratégie de bon nombre d'exploitations néerlandaises. Dans « l'hyperspécialisation » des exploitations en production laitière, voire des tâches autour de la traite, ces unités recherchent une optimisation de la productivité du travail. Au Danemark, la croissance très rapide de certaines exploitations nécessite, peut-être temporairement, de la main-d'œuvre extérieure car il n'est pas rare de voir des tailles de troupeaux multipliées par trois ou quatre à main-d'œuvre constante lors des reconstructions de bâtiments. En Angleterre, la sous-traitance est pour certaines exploitations visiblement un moyen de différer des investissements dans un contexte économique peu favorable ou incertain. Il est évident que ce recours accru à **la sous-traitance dans ces bassins augmente la productivité apparente de la main-d'œuvre rattachée à l'exploitation.**

2.3. Les investissements soutiennent les gains de productivité

Une voie classique pour augmenter la productivité du travail dans un secteur économique consiste à lui substituer un autre facteur de production, le capital, sous forme de machines, d'installations et d'équipements qui conduisent à automatiser certaines tâches ou à en accélérer la réalisation. Ce phénomène est-il perceptible au niveau des exploitations laitières européennes ? La forte croissance de la productivité du travail dans certains bassins a-t-elle été obtenue grâce à une substitution capital - travail particulièrement efficace ?

Pour apporter quelques éléments de réponse à cette question, une analyse a été conduite sur la base des investissements engagés par tonne de lait dans les exploitations laitières spécialisées au cours de la période 1990-2005 (en monnaie constante)⁸. L'examen simultané des gains de productivité du travail (Figure 1) et de la dynamique des investissements (Figure 2) fait ressortir clairement la situation particulière du Danemark. Au cours des cinq dernières années, **la forte augmentation de la productivité du travail des unités danoises a été permise grâce à un recours très intense aux investissements** (41 euros par tonne de lait produite en 2005, soit pratiquement le double de la moyenne communautaire). Aux Pays-Bas, les investissements tout comme la productivité du travail sont élevés sur toute la période mais les gains de productivité apparaissent réguliers et modérés par rapport au Danemark. En France, dans le Nord, où les gains de productivité sont devenus plus rapides depuis 2000, le montant des investissements progresse plus fortement (31 euros par tonne en 2005) que dans l'Ouest (18 euros). En Angleterre, où les structures sont pourtant grandes, les investissements sont limités à moins de 15 euros par tonne sur l'ensemble de la période considérée. C'est également le cas, depuis 2000, au Nord de l'Allemagne.

FIGURE 2 – Evolution des investissements en bâtiment par tonne de lait dans les exploitations spécialisées (euros constants). Moyennes mobiles triennales centrées sur l'année indiquée (Source : RICA UE 1990-2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Elevage et INRA SAE2 Nantes).



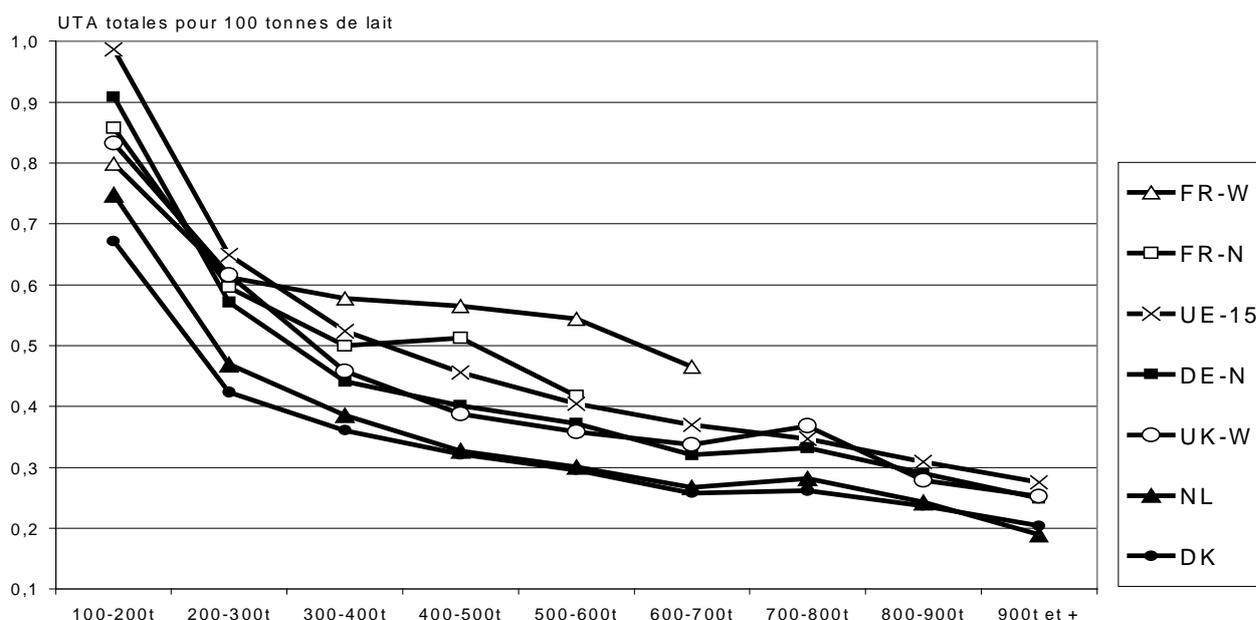
D'une façon générale, **la dynamique des investissements en bâtiments ou en matériel ne semble pas étrangère à l'évolution du prix du lait** dans chaque bassin ; ceci ne constituant d'ailleurs pas une surprise compte tenu de l'incidence de ce critère sur les résultats économiques dégagés. Le niveau durablement élevé des prix au Danemark est un facteur favorable stimulant les investissements contrairement au prix anglais qui n'offre pas les mêmes possibilités et se traduit par un niveau moyen d'investissement nettement plus faible. En France, et compte tenu de son mode de fixation (par l'intermédiaire d'accords interprofessionnels), le prix du lait est nettement plus stable (en monnaie constante), singulièrement depuis 1994. Si cette stabilité du prix du lait favorise les investissements, le renforcement des contraintes environnementales (mise aux normes des bâtiments d'élevage) a également incité les exploitations à se moderniser, ce dans un contexte où des financements publics ont été octroyés en faveur des producteurs concernés.

⁸ : Le recours, dans l'analyse, aux investissements a été préféré à une approche basée sur les différents postes de l'actif du bilan. Cette dernière semblait trop fragile, notamment car le mode de calcul des dotations aux amortissements pour les bâtiments (durée) diffère assez significativement entre pays. De plus, il apparaît que la valeur des bâtiments est, au Danemark, surestimée pour des raisons d'évaluation fiscale. En Angleterre, la séparation du capital foncier et des bâtiments est incomplète et non homogène par rapport à la situation française.

2.4. La taille des exploitations est un déterminant essentiel de la productivité du travail

A l'échelle de l'UE à 15, la main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 tonnes de lait dans les exploitations spécialisées varie de 1 UTA pour les exploitations produisant de 100 à 200 000 kg à 0,27 UTA pour les exploitations produisant plus de 900 000 kg (Figure 3). **La productivité du travail est plus faible dans les petites exploitations car le travail (uniquement familial) y est un facteur de production rigide**, présent sur les exploitations pour des raisons « démographiques » davantage que parce que le niveau de production le nécessite. Dans les grandes exploitations, le facteur travail peut plus facilement être adapté au niveau de production car il s'agit le plus souvent de travail salarié dont l'emploi peut être plus aisément ajusté. Les plus grandes exploitations françaises dérogent à cette règle car, dans ce cas, il s'agit encore très majoritairement de main-d'œuvre familiale compte tenu du mode d'organisation particulier de ce type d'exploitations (GAEC, le plus souvent familiaux). La productivité du travail dans ces grandes exploitations spécialisées françaises (300 à 700 000 kg, rarement au-delà) paraît faible par rapport à celle obtenue à taille égale par leurs voisins du nord de l'UE ou même par rapport à la moyenne européenne (Figure 3). La main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 tonnes de lait y descend difficilement en-dessous de 0,5 UTA. En revanche, pour les petites et moyennes exploitations spécialisées (jusqu'à 300 000 kg), la productivité du travail dans les exploitations françaises reste, à taille égale, assez proche de celle mesurée dans les autres bassins européens (0,6 à 0,8 UTA pour 100 tonnes).

FIGURE 3 – Main-d'œuvre pour 100 tonnes de lait en fonction de la taille des exploitations spécialisées
(Source : RICA UE 2005, DG AGRI-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Plusieurs raisons expliquent la faiblesse, voire le plafonnement, de la productivité du travail dans les grandes exploitations françaises spécialisées : la main-d'œuvre est surtout familiale ; la gestion administrée des quotas, avec les prélèvements opérés sur les agrandissements dans certains départements, limite la concentration de la production laitière ; les références laitières sont liées au foncier. Tous ces facteurs limitent les gains de productivité du travail en réduisant beaucoup les possibilités d'ajustement tant au niveau de la main-d'œuvre (familiale, une donnée pour les exploitations) que des volumes (difficiles à trouver dans les bassins laitiers denses et à forte pression foncière ou réduits par les prélèvements administratifs). Il n'est donc pas étonnant que le contraste soit très fort avec les situations où les achats libres de quotas, déconnectés du foncier, permettent un ajustement des volumes produits tandis que l'emploi de main-d'œuvre salariée permet un ajustement de la force de travail. **Les règles de gestion des quotas à la française ont de fait rendu difficile la croissance et les gains de productivité du travail en production laitière spécialisée.** L'optimisation de l'emploi de la main-d'œuvre a donc très souvent conduit les exploitations françaises, quand cela était possible (foncier) et souhaité par les éleveurs, à se diversifier. D'où le bon positionnement des exploitations diversifiées françaises dans le classement européen (cf. *supra*).

L'autre raison invoquée pour expliquer cette plus forte productivité du travail dans les grandes exploitations tient à une possible substitution capital-travail dans ce type d'exploitations où une plus faible mobilisation de travail est autorisée par l'emploi d'équipements plus performants (traite, distribution des aliments...). **Les plus grandes exploitations d'aujourd'hui ont développé la production et la productivité du travail en investissant davantage par tonne de lait produit.** Cette croissance des investissements en fonction de la production finale est particulièrement marquée en France, au Danemark et aux Pays-Bas. Dans ces deux derniers bassins, les plus grandes exploitations de chaque bassin ont investi près de 200 euros par tonne (somme sur 2001-2005). Le coût d'une installation complète et neuve était pour cette période évaluée à environ 4 000 euros par vache. On peut apprécier le fort degré de modernisation des installations des grandes exploitations danoises (plus de 700 t) lorsque l'on constate qu'elles ont investi, en moyenne, l'équivalent de 1 500 euros par vache sur la seule période 2001-2005. Les exploitations laitières anglaises se distinguent par un niveau faible des investissements, même dans les plus grandes d'entre elles (plus de 1 000 tonnes par an), mais la main-d'œuvre mobilisée y est d'abord salariée (54%). Or un manque d'attractivité de ces exploitations (niveau relatif des salaires mais aussi conditions de travail) a été signalé localement.

Dans la majorité des bassins étudiés, des niveaux élevés de productivité du travail ont été obtenus grâce à des investissements importants en bâtiments et équipements sur la période récente et donc à une substitution capital - travail efficace (au moins en ce qui concerne la productivité). Mais qu'en est-il en matière de rémunération du travail ? Quel est l'impact de ces investissements parfois considérables dans les comptes actuels et futurs des exploitations laitières du nord de l'UE ?

3. De la productivité à la rémunération du travail

3.1. Le coût de production du lait, une analyse nécessaire mais pas suffisante

Il serait trop long de détailler ici l'analyse économique complète (Institut de l'Élevage, 2007) qui permet de comprendre comment se forme la rémunération du travail à partir de la productivité du travail. Des différences existent entre bassins en matière de coût de production, et peut être surtout d'impact des investissements et de leur mode de financement.

Le coût de production le plus bas est enregistré en Angleterre (Tableau 2), mais cela n'en fait pas pour autant le bassin le plus compétitif. Ce faible coût doit beaucoup au niveau des charges de structure qui reflète la faiblesse des investissements depuis dix ans mais ne doit rien au niveau de consommation des intrants (engrais, concentrés...) plutôt plus élevé qu'ailleurs. Le coût de production danois est le plus fort (hors travail familial) mais il résulte d'un pari sur l'avenir qui se traduit aujourd'hui par des charges d'intérêt encore spectaculaires (64 euros/t), bien qu'en baisse depuis 2001. **La meilleure efficacité est observée aux Pays-Bas** où les élevages cumulent l'obtention d'un prix du lait élevé et une bonne maîtrise des charges opérationnelles et de structure.

TABLEAU 2 – Charges et produits par tonne de lait (exploitations laitières spécialisées)

(Source : RICA UE 2005, DG AGR1-G3 / Traitement Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	UK-W	DK	NL	DE-N	FR-N	FR-W	UE-15
Produit brut total	357	422	410	429	521	482	448
Produit lait	267	309	309	281	301	296	305
Produit viande bovine	27	33	34	62	65	73	48
Produit végétaux	3	13	4	9	59	24	10
Aides directes	47	52	38	59	88	78	70
Charges totales	278	386	312	329	440	375	332
Charges opérationnelles (hors auto-consommation)	125	136	98	119	146	104	124
* Aliments herbivores (hors auto-consommation)	68	81	54	58	73	44	73
Charges de structure	153	249	214	211	294	271	207
* Frais mécanisation	54	89	81	88	127	122	86
* Frais bâtiments	16	22	23	16	38	34	27
* Fermage	13	14	18	37	36	30	18
* Salaires payés	29	29	4	11	12	5	15
* Frais financiers	12	64	42	14	19	16	17

L'Ouest de la France rivalise avec les Pays-Bas pour la maîtrise des intrants, mais dérape sur les charges de structure selon un constat maintenant bien établi (Institut de l'Élevage, 2004). Les exploitations laitières de l'Ouest de la France bénéficient d'un coût alimentaire direct (achat d'aliments concentrés et grossiers) parmi les plus faibles de l'ensemble des bassins de production européens. Cela s'explique par l'obtention de bons rendements fourragers, par l'ampleur des surfaces disponibles et par les systèmes alimentaires privilégiés. **Le poids des charges de mécanisation** (travaux par tiers, entretien du matériel, carburant, amortissements du matériel) **est, en revanche, particulièrement élevé dans les deux bassins de production français** (122 euros/t de lait dans l'Ouest et 127 euros/t dans le Nord). Ce montant élevé correspond en réalité à un niveau d'équipement ou de charges par exploitation finalement assez comparable à ceux constatés en Europe du Nord, mais sans les volumes de lait équivalents. Le montant des investissements en matériel (traction, travail du sol, récolte, distribution de fourrages) s'élève, en moyenne communautaire sur cinq années, à 40 euros (en valeur constante) par tonne de lait. Il s'échelonne de 23 euros par tonne à l'Ouest de l'Angleterre à près de 50 euros par tonne dans les bassins français.

3.2. Résultat courant et Cash-Flow : le choix des indicateurs

Pour apprécier les niveaux de rémunération, l'approche comptable conduisant à la détermination du résultat courant avant impôt (et charges sociales) peut se révéler à un instant *t* très éloigné des flux monétaires réels dont le solde détermine *in fine* les possibilités de rémunération du travail familial. Dans cette optique, **l'indicateur du Cash-Flow est sûrement mieux adapté, en ce sens qu'il permet de tenir compte de l'ensemble des ressources mobilisables**. En effet, le Cash-Flow intègre, d'une part, les ressources générées par l'activité de production, nettes de charges liées à cette activité courante, mais indépendamment des décisions d'investissement et de leur financement et, d'autre part, les ressources financières extérieures (nouveaux emprunts réalisés diminués des remboursements du capital des emprunts en cours). A ce cumul de ressources, il convient ensuite de déduire le montant des investissements réalisés (foncier, quotas, bâtiments, matériel...) de manière à obtenir un solde qui mesure la capacité de l'exploitation à rémunérer sa main-d'œuvre.

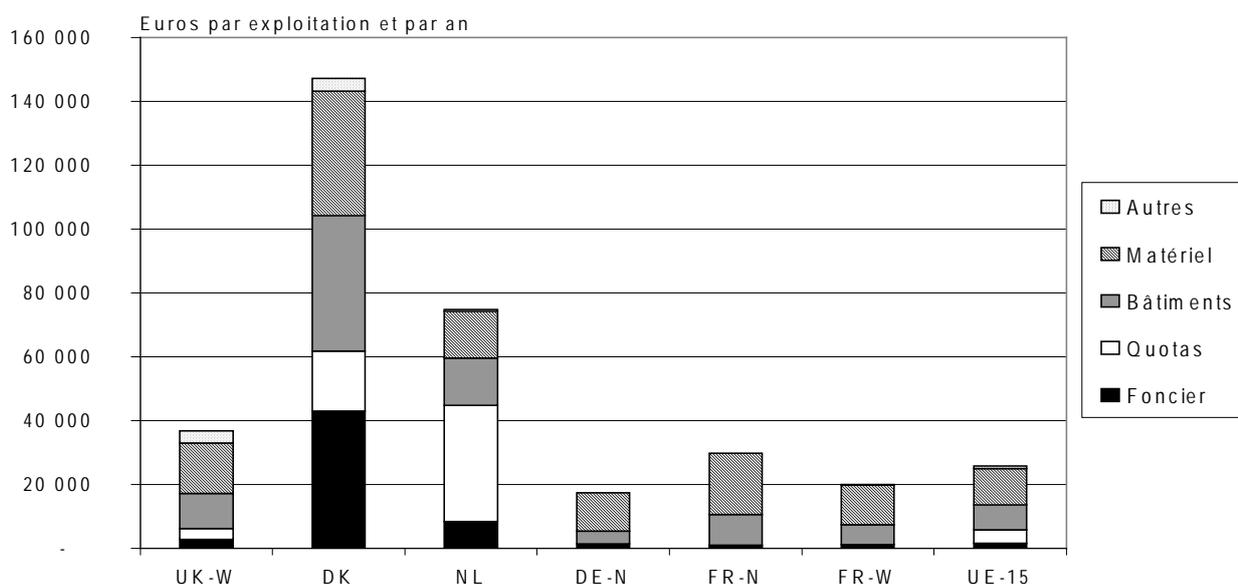
L'utilisation du Cash-Flow et non pas du résultat courant (revenu agricole) comme indicateur de rémunération du travail permet de disposer d'un indicateur plus adapté dans le cas du Danemark où près du quart des exploitations ont un résultat courant négatif. La situation est encore plus favorable aux unités danoises lorsque l'on additionne, à la valeur initiale du Cash-Flow, les achats de foncier (Tableau 3). Ces derniers correspondent, en effet, à une épargne patrimoniale qui assurera un revenu différé en fin de carrière lorsque l'exploitation sera vendue (ce qui devient le mode de cession dominant dans ce pays). Le constat beaucoup moins favorable établi à partir du résultat courant signifie simplement que ce calcul ne correspond pas aux flux monétaires que connaissent aujourd'hui les exploitations danoises. Contrairement au calcul opéré pour le résultat courant, le solde réellement disponible (Cash-Flow) n'est pas minoré par la consommation de capital évaluée au travers des dotations aux amortissements. Grâce à des modalités spécifiques et généreuses d'accès au crédit, ces exploitations ont mobilisé des ressources financières extérieures très importantes pour pouvoir produire davantage et mieux supporter demain les charges liées à cette recapitalisation. Les enquêtes indiquent, parallèlement, que l'objectif des producteurs de lait danois n'est plus d'avoir remboursé la totalité de leurs emprunts au moment de la vente de leur entreprise. Ils considèrent que l'exploitation doit être cédée en bon état, c'est à dire avec une part du bilan constituée de dettes (contrepartie des investissements).

TABLEAU 3 – Indicateurs de rémunération du travail dans les exploitations laitières spécialisées (échantillon constant 2004-2005) (Source : RICA UE / Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).

	Productivité du travail (en indices moyenne UE15=100)			Résultat courant / UTAF		Cash Flow achats de foncier déduits / UTAF		Cash Flow achats de foncier non déduits / UTAF	
	en volume	en valeur	en valeur ajoutée	en euros	en indice	en euros	en indice	en euros	en indice
UK-W	172	137	128	40 600	168	36 800	157	38 800	159
DK	223	212	205	19 500	81	39 600	169	73 400	301
NL	179	162	203	32 000	132	19 800	85	25 300	104
DE-N	137	131	127	28 800	119	29 400	126	30 300	124
FR-N	102	119	102	18 800	78	22 600	96	22 900	94
FR-W	86	93	91	18 000	75	18 400	79	19 000	78
UE-15	100	100	100	24 200	100	23 400	100	24 400	100

Au Danemark, l'analyse basée sur le Cash-Flow (surtout en y intégrant les achats de foncier) montre que les flux monétaires permettent aujourd'hui une rémunération du travail en rapport avec le niveau de productivité et que le bénéfice d'une bonne partie de ces résultats est différé en fin de carrière. Cette gestion n'est pas sans risques (financiers), mais elle permet déjà à certains éleveurs de ce pays à haut niveau de salaires (1^{er} de l'UE à 15 d'après Eurostat avec un salaire brut moyen de 47 000 euros par an en 2005 dans l'industrie et les services) d'accéder à une certaine parité. Néanmoins le coût d'usage de ces capitaux extérieurs (les intérêts) est lui d'ores et déjà bien réel et extrêmement élevé. Et loin de se ralentir, le rythme d'augmentation des investissements des exploitations laitières ne semble pas faiblir : + 40% entre 2005 et 2007, après + 37% entre 2003 et 2005 (Danish Cattle Federation, 2008), ce qui est partiellement imputable à un emballement du marché foncier mais révèle un risque de surchauffe économique.

FIGURE 4 – Investissements annuels dans les exploitations laitières spécialisées (euros)
(échantillon constant 2004-2005) (Source : RICA UE / Institut de l'Élevage et INRA SAE2 Nantes).



Aux Pays-Bas, l'analyse des résultats économiques des exploitations conduit à une interprétation distincte de celle menée au Danemark. Le résultat courant par emploi familial y est plus élevé que dans la plupart des autres bassins de production, mais il n'intègre pas l'effet négatif des sommes considérables mobilisées en moyenne annuelle (30 000 €) pour l'achat de quotas laitiers (15 000 kg) à un prix encore extrêmement élevé (2 €/kg en 2005, mais en baisse de moitié depuis). L'impact de ces acquisitions de quotas et des autres investissements (Figure 4) est d'autant plus brutal sur le Cash-Flow qu'ils sont, contrairement au Danemark (5%), autofinancés à près de 50%. **La mobilisation des ressources générées par une activité productive très efficace est donc forte dans les exploitations néerlandaises** (VAN DER VEEN, 2002).

En Angleterre et en Allemagne du Nord, la rémunération du travail est limitée par l'obtention d'un prix du lait plus faible que la moyenne communautaire. **Dans les bassins français, c'est la productivité du travail et son adéquation avec les charges de structure qui sont les principaux facteurs limitants.** Une investigation supplémentaire a permis de souligner l'existence d'un lien assez étroit entre la taille des exploitations, la productivité du travail et le niveau de rémunération de la main-d'œuvre. L'intensité de ce lien est cependant plus faible dans l'Ouest de la France que dans les autres bassins étudiés. La relation entre la productivité du travail et la rémunération du travail n'est pas proportionnelle, mais les grandes structures du nord de l'UE dégagent plus de résultat courant par unité de main-d'œuvre que les élevages français spécialisés (Figure 4). Si les écarts ne vont pas du simple au double avec l'indicateur de revenu annuel, l'objectif des exploitants danois ou néerlandais peut aussi être de privilégier la voie d'une forte capitalisation pour bénéficier, au moment de l'arrêt de leur activité (à la retraite ou, comme c'est souvent le cas au Danemark, de manière plus précoce), d'un montant élevé de capital (stratégie assimilable à l'obtention d'un revenu différé).

4. Modèles de production nationaux : forces, faiblesses, perspectives

Au final, bien que les écarts de taille des structures soient en moyenne de plus en plus spectaculaires à l'échelle communautaire, les exploitations françaises gardent des atouts pour pouvoir s'adapter au futur contexte économique (CHATELLIER, 2008), très probablement plus concurrentiel. Dans d'autres bassins de production, où la productivité du travail est plus élevée, certaines limites apparaissent et méritent d'être soulignées.

Aux **Pays-Bas**, l'optimisation des systèmes de production (en termes de consommation d'intrants, de frais de mécanisation et de sous-traitance) est déjà grande et permet d'obtenir, en moyenne, une **excellente efficacité économique**. Combinée avec un prix du lait parmi les plus élevés de l'UE, celle-ci permet de dégager de bons résultats économiques. Ces derniers ne sont sans doute pas étrangers au coût d'achat élevé des quotas laitiers. Les producteurs néerlandais, les plus spécialisés et les plus efficaces aujourd'hui, pourraient voir leurs résultats économiques encore s'améliorer à moyen terme avec la croissance des exploitations mais leur potentiel de développement global (collectif) en production laitière semble cependant faible tant l'espace semble manquer dans ce pays à forte densité de population et d'activités. Une controverse existe pourtant sur **la faisabilité d'un nouveau développement de la production laitière qui soit compatible avec une gestion environnementale** encore acceptable et les dérogations supposées reconductibles à la directive Nitrates (Nederlandse melveehouders Vakbond, 2007 ; VAN BERKUM S. et HELMING J., 2006). Ceci conduit néanmoins de nombreux éleveurs néerlandais à mettre en pratique leur savoir faire en matière de production laitière en reprenant des exploitations laitières dans d'autres Etats membres (Allemagne du Nord, Danemark...), aux USA (DUCAN, 2004) ou ailleurs dans le monde.

Les marges de manœuvre et les possibilités de développement seront probablement plus importantes au **Danemark** (la production laitière y était supérieure de 20% dans les années 1950) lorsque sera achevée la transformation radicale des systèmes de production, aujourd'hui en partie réalisée après avoir été collectivement décidée, financée et accompagnée. Mais, la superficie réduite du pays et la poursuite d'une politique attentive aux enjeux environnementaux devraient, là aussi, limiter les possibilités de croissance de la production laitière. Dans un premier temps, des marges de progrès importantes semblent exister en matière de coûts de production. Sans viser d'emblée l'efficacité des systèmes de production néerlandais (qui dépensent 38 euros de charges opérationnelles de moins par tonne de lait), l'écart de charges avec la moyenne européenne est encore assez élevé (+ 12 euros par tonne en 2005) bien qu'en réduction (cet écart était de 17 euros sur la période 1999-2003). Un autre facteur à prendre en compte tient au fait que les **lourds investissements qui ont été réalisés récemment en bâtiments et en équipements** l'ont été pour une nouvelle période de dix ans à vingt ans. Les 3 000 exploitations environ qui ont entièrement reconstruit leurs installations sont largement endettées. Elles semblent cependant ne supporter aujourd'hui que partiellement le poids financier de ces investissements, compte tenu des différés d'amortissements et de la facilité d'accès au crédit qui conduisent aujourd'hui les nouveaux investisseurs à augmenter leurs dettes et non à les réduire. Ces investissements ont été systématiquement prévus pour une production supérieure aux volumes actuels. Lorsque le capital des emprunts mobilisés pour ces investissements devra être en partie remboursé, une production supérieure au niveau actuel sera non seulement possible avec les investissements réalisés mais encore indispensable à l'équilibre économique de ces exploitations. Ceci rend de fait « nécessaire » la poursuite de la restructuration des exploitations et est cohérent avec les projections régulièrement publiées (Danish Dairy Board, 2008) prévoyant une réduction du nombre de producteurs (d'environ 5 500 aujourd'hui à 3 000 en 2015). Cela explique aussi la position du Danemark qui est très favorable à la suppression des quotas ou à leur délocalisation dans un premier temps (voir, par exemple, le projet de mutualisation entre le Danemark et la Suède).

En **Angleterre**, l'heure semble davantage au repli de la production nationale (Institut de l'Elevage, 2006 ; COLMAN, 2004 ; COLMAN et HARVEY, 2004). Les revenus tirés aujourd'hui de la production laitière, plutôt élevés par rapport à l'Europe continentale quand ils sont exprimés en euros, sont en partie dus à **la faiblesse des investissements** passés. Cet état de fait semble moins devoir aux **stratégies low cost** d'une minorité de producteurs qu'à la vétusté des installations dédiées à la production laitière. Le retour de ces investissements paraît d'autant moins assuré que la visibilité à moyen terme sur la demande de lait *made in England* et le soutien collectif à l'économie agricole nationale y paraissent aussi faibles qu'ils sont forts au Danemark. Cependant, les stratégies à court terme qui ont été imposées aux éleveurs anglais par leur environnement économique pourraient

s'avérer plus flexibles que d'autres en cas d'amélioration de la conjoncture en matière de produits laitiers (ce qui semble aujourd'hui se dessiner). La stimulation par les signaux du marché et une contractualisation intéressante proposée directement par certains distributeurs (notamment pour le lait liquide) semblent pouvoir redonner un appétit de croissance à une minorité de producteurs sans que cela n'inverse la tendance au niveau national (sous-réalisations chroniques du quota national).

C'est finalement en **Allemagne du Nord** que l'avenir semble être le plus ouvert. Ces **possibilités de développement** sont d'ailleurs parfois exploitées par des éleveurs migrants néerlandais. Plus qu'ailleurs, l'analyse des résultats moyens régionaux masque une forte diversité entre petites zones agricoles et exploitations (KLEINHANSS, 2002). La croissance de la production laitière a permis à une minorité d'exploitations de mettre en place, avec des ateliers de grande taille, une activité profitable et rémunératrice (IFCN, 2007) malgré un prix du lait inférieur à la moyenne. Cela pourrait constituer un modèle attractif pour la masse d'exploitations familiales. Cette attractivité est **toutefois fortement concurrencée aujourd'hui par les conditions très avantageuses dont bénéficient les filières de valorisation de la biomasse à des fins énergétiques** (transformation du maïs en biogaz et électricité en particulier) qui ont fait grimper le coût du foncier, en location notamment (ISERMEYER, 2007).

En **France**, sous l'influence de la réglementation liée aux quotas laitiers (gestion administrée, lien fort au foncier), les structures et les revenus sont beaucoup plus homogènes que dans les autres bassins étudiés, en particulier parce que la croissance des exploitations, sous forme de GAEC, se traduit par des gains de productivité du travail beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Contrairement à la main-d'œuvre salariée, facteur de production flexible dont l'emploi est ajusté à la production, l'emploi d'une main-d'œuvre familiale, abondante dans ces structures associatives à la française, conduit à un mode de production particulièrement riche en emplois. Ce mode de production présente d'autres caractéristiques favorables. Il est souvent **économe en charges variables** (en particulier dans l'Ouest, 1^{er} bassin de production national) et le coût de certains facteurs de production (foncier, quotas) est bien moins élevé ce qui tend à contenir le coût des agrandissements et le capital immobilisé. **Le poids des charges fixes est quant à lui élevé**, mais il traduit un niveau d'investissement conséquent, **une confiance dans l'avenir de la production** qui passe par la poursuite de la modernisation des bâtiments et équipements. Il correspond aussi à une certaine avance prise dans les mises aux normes environnementales par rapport à d'autres bassins (Allemagne et Angleterre). Ramené au volume de lait produit, les frais de mécanisation sont élevés, mais par exploitation ils sont comparables à ceux d'autres bassins où la production est beaucoup plus importante (pour des surfaces voisines). Ce choix d'équipement, en faveur des conditions de travail, pèse sur les revenus car il est allé au-delà de ce qu'autorisaient les gains limités en productivité du travail dans la période récente. C'est probablement une source d'adaptation pour la période à venir. L'assouplissement de la contrainte des quotas laitiers devrait permettre, par le biais de la spécialisation et de l'augmentation de la densité de production (par hectare de SAU), une dilution de ces charges fixes pour les rapprocher, par litre de lait, de la moyenne européenne. Enfin, le niveau de valorisation des produits (prix du lait, co-produits...) est aussi un atout pour les exploitations laitières françaises. C'est notamment ce qui leur a permis pour l'instant de poursuivre les investissements tout en rémunérant, à production égale, bien plus d'emplois que dans les bassins européens retenus dans cette comparaison. La rémunération offerte y est certes inférieure à celle de ces bassins étrangers mais dans des rapports bien moindres que pour la productivité. Par ailleurs, ces écarts de rémunération ne sont pas propres à la production laitière, ni même à l'agriculture. D'après Eurostat, les écarts de salaires (industries et services) sont aussi en défaveur de la France face aux Pays-Bas, à l'Allemagne, au Royaume-Uni ou au Danemark (de 20 à 35% pour le salaire moyen par équivalent temps plein exprimé en euros).

Conclusion

Les bassins du nord de l'UE recouvrent, comme cela a été démontré, une forte diversité d'exploitations laitières. Outre la **multiplicité des systèmes de production** (niveau de spécialisation, systèmes fourragers et mode d'alimentation du cheptel, etc.), celle-ci se manifeste également au travers du mode d'organisation du travail (unités individuelles, développement du salariat ou de formes sociétaires), de la productivité des facteurs de production (travail, terre, cheptel), du coût de production du lait ou, encore, de la dynamique des investissements. Dans le secteur laitier, comme dans d'autres, il est difficile de cerner les contours d'un modèle agricole européen tant **les exploitations laitières ont été forgées par leurs contextes nationaux**. Que ce contexte soit marqué, comme au Danemark, par des interventions coordonnées des pouvoirs publics, des organismes de crédit et de l'interprofession (elle-même particulièrement soudée) ou qu'il soit marqué, comme en Angleterre, par un non-interventionnisme revendiqué qui imprime aussi sa marque sur les stratégies d'exploitation ; ces contextes ne doivent rien au hasard mais beaucoup à des choix politiques forts initiés au milieu des années 1990 (instauration d'une bourse de quotas au Danemark ; fin des Milk Marketing Boards) et amplifiés par la suite.

Ces choix ou ces orientations politiques ne sont pas transposables à la France, ne serait-ce que parce que les enjeux y sont différents. Le Danemark est une société de plein-emploi, un pays de faible dimension relativement homogène où les enjeux territoriaux sont beaucoup plus de nature environnementale que socio-économique (concernant « l'aménagement » du territoire). De son côté, **la politique laitière française a globalement très peu évolué depuis l'instauration des quotas laitiers**. Elle se caractérise par une application relativement uniforme de mesures peu différenciées à des territoires très contrastés, si l'on excepte une phase initiale (fin des années 1980) favorable aux zones de montagne et qui s'est traduite par une augmentation de la part de ces zones dans la production nationale (CHATELLIER et DELATTRE, 2003). L'application d'une politique nationale faiblement différenciée a contribué à renforcer les contrastes entre trois grands sous-ensembles géographiques :

- les **bassins laitiers spécialisés les plus denses**, où de nombreuses exploitations peinent à diluer, dans des volumes suffisants, leurs charges fixes et les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et aux mises aux normes imposées par la réglementation environnementale ;
- les **zones à faible densité laitière**, où la contrainte des quotas n'est plus un déterminant des dynamiques laitières au niveau de la production (du fait des alternatives), ni une assurance de la pérennité des filières ;
- les **zones de montagne** soumises à des handicaps naturels qui pèsent sur les coûts de production et qui n'ont pas toutes réussi à créer suffisamment de valeur ajoutée dans leurs filières fromagères.

Cependant, compte tenu des investissements réalisés au cours des dix dernières années et des souhaits d'agrandissement exprimés par un grand nombre de producteurs de lait, des marges de manœuvre importantes existent pour faire évoluer les exploitations, améliorer la productivité, la rémunération et les conditions de travail, mais aussi pour favoriser l'adaptation de la filière française (aval, adéquation offre-demande de lait par zone). **Leur mise en œuvre nécessiterait sans doute l'évolution d'une politique qui favorise aujourd'hui un grand nombre d'installations laitières dans les bassins de production les plus denses tout en favorisant de fait les croissances individuelles dans les zones les moins denses**. Cette politique territoriale qui vise à préserver la production laitière de chaque zone n'est pas, en effet, sans conséquence sociale (disparité des potentiels de croissance et des niveaux de rémunération entre producteurs des différentes zones) ou économique (coût de production du lait et donc compétitivité de la ferme France).

L'opportunité ou la nécessité de recourir à des adaptations de la politique laitière française dépendra aussi, bien évidemment, de l'évolution du contexte concurrentiel et des marges de manœuvre laissées par la réforme de la PAC en préparation, elle-même influencée par les stratégies développées par les autres Etats Membres et la Commission européenne, les négociations multilatérales de l'OMC et les perspectives d'évolution du marché mondial des produits laitiers.

Références bibliographiques

- BARTHÉLÉMY D., BOINON J.P., WAVRESKY P., 2000. Droits à produire, des gestions nationales divergentes : l'exemple des quotas laitiers. *INRA Sciences sociales*, n°6, 4 p.
- CGGREF, 2004. L'avenir de la filière laitière française. Ministère de l'agriculture, 62 p.
- CHATELLIER V., 2008. Le marché des produits laitiers, de l'euphorie conjoncturelle aux réalités structurelles. *Bulletin des GTV*, n°45, juillet, pp 19-24.
- CHATELLIER V., DELATTRE F., 2003. La production laitière dans les montagnes françaises : une dynamique particulière pour les Alpes du Nord. *INRA Prouctions Animales*, 16, 61-76.
- COLMAN D., HARVEY D., 2004. The future of UK dairy farming. Report commissioned jointly by the MDC, DIAL and Defra, 28 p.
- COLMAN D., YAQIN Z., JEREMY R., 2004. UK Milk Production Following the 2003 Reform of the CAP. Center for Agricultural, Food and Resource Economics (CAFRE), report, 49 p.
- Commission Européenne, 2007. Perspectives de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers. Rapport au Conseil de la Commission européenne. Bruxelles, 20 p.
- Danish Cattle Federation, 2008. Figures on Danish Cattle, 15 p.
- Danish Dairy Board, 2008. Dairy statistic. 54 p.
- DUCAN A., 2004. Probability of economic success for netherlands dairy farmers moving operations to the united states. Report for Graduate Studies of Texas A&M University, 51 p.
- IFCN, 2007. Dairy report for better understanding of milk production worl-wide.
- Institut de l'Elevage, 2004. Le coût de production du lait en France. *Le dossier Economie de l'Elevage*, n°333A, 25 p.
- Institut de l'Elevage, 2006. La filière laitière au Royaume-Uni, peu de valorisation pour la production. *Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*, n°361, 48 p.
- Institut de l'Elevage, 2007. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE. *Le dossier Economie de l'Elevage*, n°364, 64 p.
- ISERMEYER F., 2007. Impact of Bio-Energy on the Dairy Sector. Eucolait, Madrid, 03 may.
- KLEINHANSS W., 2002. Phasing out milk quota : possible impact on german agriculture. Federal Agriculture Research Center, report, 122 p.
- Nederlandse melveehouders Vakbond, 2007. Abolition of the milk quota system: a historic mistake. 25 p.
- VAN BERKUM S., HELMING J., 2006. European dairy policy in the years to come: impact of quota abolition on the dairy sector. LEI, La Haye, 19 p.
- VAN DER VEEN H.B., VAN BOMMEL K.H.M, VEGEMA G.S., 2002. Family farm transfer in Europe. A focus on the financial and fiscal facilities in six European countries. LEI, La Haye, 135 p.